



Rogers annonce ses résultats financiers et opérationnels pour le premier trimestre de 2012

Au cours du premier trimestre, les produits ont atteint 2 954 millions de dollars, le résultat d'exploitation ajusté s'est chiffré à 1 091 millions de dollars, alors que le résultat par action ajusté s'est établi à 0,68 \$ et les flux de trésorerie disponibles avant impôt, à 485 millions de dollars.

Le nombre net d'abonnés aux services facturés de Sans-fil a augmenté de 47 000, le nombre de mises en service de téléphones intelligents ayant été le deuxième plus élevé pour un trimestre donné, ce qui inclut une hausse de 35 % des mises en service d'appareils iPhone et une stabilisation du taux d'attrition des abonnés aux services facturés, et les marges du réseau de Sans-fil sont demeurées fortes à 46 %.

Le nombre total d'unités génératrices de produits a affiché une baisse de 7 000 unités en raison d'un trimestre historiquement plus lent et très concurrentiel, tandis que la réalisation continue de gains d'efficience s'est traduite par des marges de 46 %.

La croissance de 4 % des produits de Media reflète le ralentissement saisonnier pour le trimestre à l'étude ainsi que l'affaiblissement continu dans le marché publicitaire qui ont été contrebalancés par une croissance marquée du nombre d'abonnés, alors que les investissements dans la programmation et les nouvelles initiatives ont eu pour effet de diluer progressivement les marges.

TORONTO (le 24 avril 2012) – Rogers Communications Inc. a fait connaître aujourd'hui ses résultats financiers et opérationnels consolidés pour le trimestre clos le 31 mars 2012, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Principaux résultats financiers

| (en millions de dollars, sauf les montants par action) | Trimestres clos les 31 mars | | |
|--|-----------------------------|----------|----------------|
| | 2012 | 2011 | Variation en % |
| Produits opérationnels | 2 954 \$ | 2 987 \$ | (1) |
| Résultat d'exploitation ajusté ^{1), 2)} | 1 091 | 1 160 | (6) |
| Résultat net ajusté ²⁾ | 356 | 423 | (16) |
| Résultat par action ajusté ²⁾ | 0,68 \$ | 0,76 \$ | (11) |
| Résultat par action ajusté dilué ²⁾ | 0,67 \$ | 0,76 \$ | (12) |
| Résultat d'exploitation ¹⁾ | 1 021 \$ | 1 141 \$ | (11) |
| Bénéfice net | 305 | 335 | (9) |
| Bénéfice par action | 0,58 \$ | 0,60 \$ | (3) |
| Bénéfice par action dilué | 0,57 \$ | 0,60 \$ | (5) |

- 1) Le résultat d'exploitation ne doit pas être considéré comme une mesure susceptible de remplacer le bénéfice opérationnel ni le bénéfice net établis conformément aux IFRS. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rapprochement du bénéfice net avec le résultat d'exploitation et le résultat d'exploitation ajusté de la période » pour un rapprochement du résultat d'exploitation et du résultat d'exploitation ajusté avec le bénéfice opérationnel et le bénéfice net établis conformément aux IFRS, ainsi qu'aux rubriques « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR » et « Rapprochement des mesures financières ».
- 2) Pour en savoir davantage sur la façon dont sont déterminés les montants « après ajustement », qui sont des mesures non conformes aux PCGR, il y a lieu de se reporter aux rubriques « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR » et « Rapprochement des mesures financières ». Les montants « après ajustement » présentés ci-dessus sont revus périodiquement par la direction et le conseil d'administration pour évaluer la performance de la Société et prendre des décisions au sujet de ses activités courantes et de sa capacité à générer des flux de trésorerie. Les montants « après ajustement » sont également utilisés par les investisseurs et les institutions prêteuses à titre d'indicateur de la performance opérationnelle de la Société, de sa capacité à contracter ou à rembourser des emprunts et à titre de mesure d'évaluation. Les montants « après ajustement » ne tiennent pas compte i) de la charge (du recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions, ii) des frais d'intégration et de restructuration et des coûts d'acquisition, iii) des autres éléments (montant net) et iv) de la perte sur le remboursement de la dette à long terme relativement au bénéfice net et au bénéfice par action, ainsi que de l'incidence fiscale des montants susmentionnés.

« Notre performance du premier trimestre a été marquée par d'excellentes ventes de téléphones intelligents destinés aux abonnés aux services facturés, de même que par la mise en place de mesures de fidélisation de la clientèle et par le maintien de marges solides dans nos secteurs des services de sans fil et de câble, a déclaré Nadir Mohamed, président et chef de la direction de Rogers Communications Inc. Malgré la forte concurrence qui règne sur les marchés et qui touche surtout nos secteurs de services de sans fil et de câble, nous avons continué de tirer avantage de notre leadership en matière de technologie afin d'offrir à notre clientèle de nouveaux produits et services novateurs, tout en prenant, au cours du trimestre, des mesures décisives qui nous ont permis d'accroître notre efficacité au chapitre des activités. »

Faits saillants du premier trimestre de 2012

- Comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, les produits trimestriels sur une base consolidée ont reculé de 1 %, tandis que ceux du réseau de Sans-fil sont demeurés les mêmes et ceux d'Activités de Câble et de Media ont enregistré des hausses respectives de 1 % et de 4 %, lesquelles ont été contrebalancées par un recul des ventes de matériel pour SAR, Video et Sans-fil. Le résultat d'exploitation ajusté consolidé a reculé de 6 %, les secteurs Sans-fil, Activités de Câble et Media ayant enregistré des baisses respectives de 7 %, de 1 % et de 40 %. La baisse pour Sans-fil s'explique essentiellement par les coûts initiaux associés à la deuxième plus grande augmentation de mises en service de téléphones intelligents et de ventes d'appareils iPhone pendant le trimestre et par une baisse des produits moyens par abonné (« PMPA ») mensuels aux services de transmission de la voix.
- Les produits tirés des services de transmission des données sans fil ont augmenté de 16 % et l'ajout net d'abonnés aux services facturés s'est chiffré à 47 000. Par conséquent, les produits tirés de la transmission de données sans fil comptent désormais pour 39 % des produits tirés des réseaux de données sans fil comparativement à 34 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du premier trimestre, Sans-fil a procédé à la mise en service de 642 000 téléphones intelligents, dont environ 34 % étaient destinés à de nouveaux abonnés de Sans-fil. Ainsi, au 31 mars 2012, les utilisateurs de téléphones intelligents, qui génèrent habituellement des PMPA de près du double de ceux des abonnés aux services de transmission de la voix seulement, représentaient 60 % de l'ensemble des abonnés aux services facturés, comparativement à 45 % au 31 mars 2011.
- Rogers a continué d'élargir le premier et plus important réseau sans fil à large bande 4G Évolution à long terme (*Long Term Evolution* ou « LTE ») afin de le rendre disponible dans encore plus de villes canadiennes, dont Calgary, Halifax et St. John's. Le réseau LTE de Rogers dessert à présent 12 millions de clients, soit près de 35 % de la population canadienne, et, d'ici la fin de l'exercice, il augmentera pour atteindre environ 60 % de l'ensemble de la population canadienne. À l'heure actuelle, Rogers offre plus d'appareils LTE que n'importe quel fournisseur au Canada. LTE est une technologie de nouvelle génération qui offre une connectivité sans pareille, des vitesses de trois à quatre fois supérieures au HSPA+ ainsi que des taux de téléchargement en aval théoriques pouvant atteindre 150 mégabits par seconde (« Mbps ») et de téléchargement en amont allant jusqu'à 70 Mbps.
- La Société a annoncé le lancement du nouveau service *Un seul numéro Rogers*, le premier en son genre dans l'industrie, qui permet aux Canadiens d'utiliser leur numéro d'appareil sans fil Rogers à partir de leur ordinateur. Offert en exclusivité aux clients de Rogers Sans-fil, le service *Un seul numéro Rogers* permet à ses utilisateurs de texter et de parler à partir d'un ordinateur et de faire des appels vidéos avec d'autres utilisateurs du service, le tout en utilisant le numéro de leur appareil sans fil. Il s'agit d'une solution facile et sans interruption qui transforme et simplifie les communications des Canadiens avec les membres de leur famille et leurs amis.
- Rogers a dévoilé NextBox 2.0, une gamme de nouvelles fonctionnalités qui amélioreront l'expérience télévisuelle des clients de Rogers en leur permettant de choisir où, quand et comment ils regarderont leurs émissions préférées, qu'elles soient enregistrées ou en direct. NextBox 2.0 propose aux abonnés un guide de programmation et des outils de recherche interactifs grandement améliorés, un accès à des fonctions liées à l'EVP dans toute la maison, leur permettant ainsi de visionner quand bon leur semble des émissions de télévision, tant en direct qu'enregistrées, à partir de n'importe quelle pièce de la maison, et ce, même en mode continu sur leur tablette.

- Rogers a annoncé le lancement du service exclusif OutRank, une nouvelle solution de commercialisation en ligne unique qui aide les petites entreprises à accroître le nombre d'appels et de courriels qu'ils reçoivent en leur offrant une visibilité sur le Web, aux endroits où les clients recherchent leurs services. Chaque jour, des millions de Canadiens recherchent en ligne des services locaux, alors que moins de 45 % des petites entreprises canadiennes ont un site Web. OutRank est un service simple et abordable qui permet aux propriétaires d'entreprises d'attirer de nouveaux clients et de générer un rendement positif sur leurs investissements en marketing. Le service OutRank crée un site Web pour les entreprises locales et leur propose des services de marketing de recherche, d'optimisation des moteurs de recherche et une interface de performance.
- Une fois de plus, la Société a innové en procédant au lancement du réseau Sportsnews qui est offert gratuitement aux clients des services de câble numériques de Rogers. Cette chaîne fait la promotion des services et du contenu sportifs qu'offre Rogers et permet aux clients de maximiser l'utilisation de leurs chaînes et forfaits sportifs, tout en diffusant les derniers pointages, statistiques et nouvelles liés aux sports.
- Media a annoncé l'acquisition de Saskatchewan Communications Network (« SCN »), sous réserve de l'approbation du CRTC, aux termes de laquelle Rogers étendra la portée de Citytv aux six principaux marchés canadiens, lui permettant de livrer une meilleure concurrence aux autres diffuseurs nationaux.
- En mars, Media a diffusé la première du concours télévisé *Canada's Got Talent*, dont les premiers épisodes ont attiré une moyenne de 1,5 million de téléspectateurs dans tout le Canada, en faisant ainsi la première la plus regardée dans toute l'histoire du réseau Citytv.
- Comme nous l'avons annoncé au quatrième trimestre de 2011, Bill Linton cessera d'occuper le poste de chef des finances de Rogers Communications au deuxième trimestre de 2012. Il sera remplacé par Anthony Staffieri, un haut dirigeant renommé des services financiers possédant une forte expertise du secteur des communications. Ayant récemment occupé le poste de premier vice-président des finances de BCE Inc., où il a dirigé le service financier des secteurs sans fil et filaires, M. Staffieri a été chef des finances pour les Amériques chez Celestica Inc., après avoir rempli les fonctions d'associé principal chez Pricewaterhouse Coopers.
- Au cours du trimestre, la Société a généré sur une base consolidée des flux de trésorerie disponibles, avant impôt, de 485 millions de dollars, qui s'entendent du résultat d'exploitation ajusté moins les dépenses en immobilisations corporelles, les intérêts sur la dette à long terme, après inscription à l'actif, lesquels reflètent la stabilité du résultat d'exploitation ajusté qui est annulée par une hausse des dépenses en immobilisations corporelles.
- En février 2012, la Société a augmenté de 11 % son dividende annuel le faisant passer à 1,58 \$ l'action et a immédiatement déclaré un dividende trimestriel de 0,395 \$ l'action pour chacune de ses actions en circulation, selon le nouveau taux supérieur. Par ailleurs, la Société a annoncé l'autorisation d'un rachat d'actions jusqu'à concurrence de 1,0 milliard de dollars en actions de catégorie B sans droit de vote de Rogers sur le marché libre au cours de l'exercice.

Le présent rapport de gestion, daté du 24 avril 2012, doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes y afférentes pour le premier trimestre de 2012, ainsi qu'avec le rapport de gestion annuel et les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de 2011 de la Société et les autres documents récents des autorités en valeurs mobilières publiés sur SEDAR, à www.sedar.com.

L'information financière fournie aux présentes a été établie conformément aux IFRS applicables aux états financiers intermédiaires et elle est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Puisque le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs et des hypothèses, le lecteur doit lire attentivement la rubrique intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs, les risques et les hypothèses ».

Dans le présent rapport de gestion, les termes « nous », « notre », « nos », « Rogers » et « la Société » désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales, dont les résultats sont présentés selon les secteurs suivants :

- « Sans-fil », qui s'entend des activités de communications sans fil de la Société exercées par Rogers Communications Partnership (« RCP »);
- « Cable », qui s'entend des activités de communications par câble de RCP;
- « Media », qui s'entend de notre filiale en propriété exclusive Rogers Media Inc. et ses filiales, notamment Rogers Broadcasting, laquelle possède un groupe de 55 stations de radio, les réseaux de télévision Citytv, Sportsnet, Sportsnet ONE et Sportsnet World, la chaîne The Shopping Channel, les stations de télévision OMNI et des chaînes spécialisées canadiennes, notamment Outdoor Life Network, The Biography Channel (Canada), FX (Canada), G4 Canada et CityNews Channel; Media numérique qui offre des solutions de publicité numérique dans plus de 1 000 sites Web; Rogers Publishing, qui produit 52 publications grand public, spécialisées et professionnelles, et Rogers Sports Entertainment, qui possède le club de baseball des Blue Jays de Toronto (les « Blue Jays ») et le Centre Rogers. En outre, Media détient des participations dans des entités actives dans des domaines tels le contenu de télévision spécialisée, la production télévisuelle et la vente de services de diffusion.

Le terme « RCI » s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de ses filiales.

La Société exerce ses activités essentiellement au Canada.

Dans le présent rapport de gestion, les variations en pourcentage sont calculées en fonction de nombres arrondis.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

| (en millions de dollars, sauf les montants par action) | Trimestres clos les 31 mars | | |
|--|-----------------------------|----------|----------------|
| | 2012 | 2011 | Variation en % |
| Produits opérationnels | | | |
| Sans-fil | 1 706 \$ | 1 721 \$ | (1) |
| Cable | | | |
| Activités de Cable | 825 | 813 | 1 |
| SAR | 87 | 116 | (25) |
| Video | 11 | 24 | (54) |
| | 923 | 953 | (3) |
| Media | 354 | 339 | 4 |
| Éléments relevant du siège social et éliminations | (29) | (26) | (12) |
| Total des produits opérationnels | 2 954 | 2 987 | (1) |
| Résultat d'exploitation ajusté ¹⁾ | | | |
| Sans-fil | 737 | 790 | (7) |
| Cable | | | |
| Activités de Cable | 378 | 382 | (1) |
| SAR | 18 | 26 | (31) |
| Video | (3) | (7) | 57 |
| | 393 | 401 | (2) |
| Media | (14) | (10) | (40) |
| Éléments relevant du siège social et éliminations | (25) | (21) | (19) |
| Résultat d'exploitation ajusté ¹⁾ | 1 091 | 1 160 | (6) |
| Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions ²⁾ | (6) | (8) | (25) |
| Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition ³⁾ | (64) | (11) | n. s. |
| Résultat d'exploitation ¹⁾ | 1 021 | 1 141 | (11) |
| Autres produits et charges, montant net ⁴⁾ | (716) | (806) | (11) |
| Bénéfice net | 305 \$ | 335 \$ | (9) |
| Bénéfice par action de base | 0,58 \$ | 0,60 \$ | (3) |
| Bénéfice par action dilué | 0,57 \$ | 0,60 \$ | (5) |
| Après ajustement ¹⁾ | | | |
| Résultat net | 356 \$ | 423 \$ | (16) |
| Résultat par action de base | 0,68 \$ | 0,76 \$ | (11) |
| Résultat par action dilué | 0,67 \$ | 0,76 \$ | (12) |
| Entrées d'immobilisations corporelles | | | |
| Sans-fil | 223 \$ | 218 \$ | 2 |
| Cable | | | |
| Activités de Cable | 188 | 150 | 25 |
| SAR | 15 | 11 | 36 |
| Video | - | - | n. s. |
| | 203 | 161 | 26 |
| Media | 10 | 8 | 25 |
| Siège social | 13 | 8 | 63 |
| Total des entrées d'immobilisations corporelles | 449 \$ | 395 \$ | 14 |

1) Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR » et « Rapprochement des mesures financières ».

2) Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rémunération fondée sur des actions ».

3) Les coûts engagés sont liés : i) aux indemnités de départ découlant de la restructuration ciblée de l'effectif, ii) aux coûts de transaction engagés pour les acquisitions ainsi qu'aux frais d'intégration des entreprises acquises et iii) aux frais de fermeture de certains magasins de Video et à d'autres frais de cession.

4) Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rapprochement du bénéfice net avec le résultat d'exploitation et le résultat d'exploitation ajusté de la période ».

n.s. : non significatif.

REVUE DES SECTEURS

SANS-FIL

Sommaire des résultats financiers de Sans-fil

| (en millions de dollars, sauf les marges) | Trimestres clos les 31 mars | | |
|--|-----------------------------|----------|----------------|
| | 2012 | 2011 | Variation en % |
| Produits opérationnels | | | |
| Produits tirés des réseaux | 1 612 \$ | 1 615 \$ | - |
| Ventes de matériel | 94 | 106 | (11) |
| Total des produits opérationnels | 1 706 | 1 721 | (1) |
| Charges opérationnelles avant les éléments ci-dessous | | | |
| Coût des ventes de matériel | 324 | 302 | 7 |
| Autres charges opérationnelles | 645 | 629 | 3 |
| | 969 | 931 | 4 |
| Résultat d'exploitation ajusté ¹⁾ | 737 | 790 | (7) |
| Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions ²⁾ | (2) | (1) | 100 |
| Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition ³⁾ | (18) | - | n. s. |
| Résultat d'exploitation ¹⁾ | 717 \$ | 789 \$ | (9) |
| Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée en % des produits tirés des réseaux ¹⁾ | 45,7 % | 48,9 % | |
| Entrées d'immobilisations corporelles | 223 \$ | 218 \$ | 2 |
| Produits tirés des services de transmission des données inclus dans les produits tirés des réseaux | 627 \$ | 542 \$ | 16 |

1) Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR ».

2) Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rémunération fondée sur des actions ».

3) Les coûts engagés sont liés aux indemnités de départ découlant de la restructuration ciblée de l'effectif.

Sommaire des résultats d'abonnement de Sans-fil

| (en milliers pour les données sur les abonnés, sauf les PMPA, les taux d'attrition et l'utilisation) | Trimestres clos les 31 mars | | |
|--|-----------------------------|----------|-----------|
| | 2012 | 2011 | Variation |
| Services facturés | | | |
| Ajouts bruts d'abonnés | 334 | 316 | 18 |
| Ajouts nets d'abonnés | 47 | 45 | 2 |
| Total des abonnés de détail aux services facturés | 7 621 | 7 370 | 251 |
| Attrition mensuelle | 1,26 % | 1,23 % | 0,03 % |
| Produits moyens par abonné (« PMPA ») mensuels ¹⁾ | 67,39 \$ | 70,18 \$ | (2,79) \$ |
| Services prépayés | | | |
| Ajouts bruts d'abonnés | 154 | 181 | (27) |
| Réductions nettes d'abonnés | (72) | (10) | (62) |
| Total des abonnés de détail aux services prépayés | 1 689 | 1 642 | 47 |
| Attrition mensuelle | 4,31 % | 3,85 % | 0,46 % |
| PMPA ¹⁾ | 14,99 \$ | 14,32 \$ | 0,67 \$ |
| PMPA mixtes¹⁾ | 57,65 \$ | 59,91 \$ | (2,26) \$ |
| Utilisation mensuelle moyenne mixte (en minutes) | 438 | 450 | (12) |

1) Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR ».

Abonnés et produits tirés des réseaux de Sans-fil

Sans-fil a procédé à la mise en service ou au rehaussement d'environ 642 000 téléphones intelligents pendant le trimestre clos le 31 mars 2012, contre approximativement 534 000 téléphones intelligents au premier trimestre de 2011. Il s'agit du deuxième nombre le plus élevé de mises en service de téléphones intelligents enregistré par Sans-fil pour un trimestre jusqu'à ce jour. Les téléphones intelligents mis en service étaient principalement des iPhone, des BlackBerry et des Android dont à peu près 34 % étaient destinés à de nouveaux abonnés de Sans-fil pendant le trimestre. Au cours du trimestre, la Société a enregistré une hausse d'environ 35 % des abonnés aux appareils iPhone ayant procédé à une mise en service ou à un rehaussement en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation reflète la demande d'appareils iPhone 4S qui n'avait pu être comblée au quatrième trimestre 2011 en raison de la rupture de stock de Sans-fil lors du lancement de l'appareil par Apple. L'ajout total de téléphones intelligents s'est traduit par une augmentation du pourcentage d'utilisateurs de téléphones intelligents, qui s'est établi à 60 % du total des abonnés aux services facturés de Sans-fil au 31 mars 2012, comparativement à 45 % au 31 mars 2011. Les utilisateurs de téléphones intelligents concluent généralement de nouveaux contrats à terme pluriannuels et génèrent habituellement des PMPA de près du double de ceux provenant des abonnés aux services de transmission de la voix seulement, ainsi que des taux d'attrition inférieurs à ceux des abonnés aux services de transmission de la voix seulement.

La diminution des ajouts nets d'abonnés aux services prépayés pour le trimestre à l'étude par rapport au premier trimestre de 2011 reflète une tendance saisonnière de mise hors service associée aux services prépayés de même qu'une hausse du taux d'attrition liée à l'intensification de la concurrence, particulièrement sur le marché bas de gamme des services sans fil où la présence des produits prépayés est plus importante.

La stabilité relative des produits tirés des réseaux de Sans-fil pour le trimestre clos le 31 mars 2012 s'explique surtout par la croissance soutenue des nombres d'abonnés aux services facturés de Sans-fil ainsi que l'adoption et l'utilisation accrues des services sans fil de transmission des données, lesquelles sont contrebalancées par une baisse des PMPA aux services de transmission de la voix, causée principalement par l'intensification de la concurrence.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2012, les produits tirés des services sans fil de transmission des données ont augmenté d'environ 16 % par rapport à la période correspondante en 2011, pour atteindre 627 millions de dollars. Cette augmentation des produits tirés des services sans fil de transmission des données tient à la pénétration soutenue et à l'utilisation croissante des téléphones intelligents, des cartes sans fil de transmission de données sur portables et des tablettes, ce qui favorise l'utilisation accrue du courriel, de l'accès Internet sans fil, de la messagerie texte ainsi que d'autres services sans fil de transmission des données. Le ralentissement des taux de croissance des produits tirés des services sans fil de transmission des données par rapport aux trimestres précédents reflète essentiellement une tranche sans cesse croissante de nouveaux abonnés qui optent pour des plans de tarification basés sur les données entrantes, le recul des produits liés à la transmission de données en itinérance en raison des forfaits de transmission en aval de données sans fil en itinérance lancés récemment, de même que l'intensification de la concurrence. Pour le trimestre clos le 31 mars 2012, les produits tirés des services sans fil de transmission des données ont représenté à peu près 39 % du total des produits tirés des réseaux, contre environ 34 % pendant la période correspondante en 2011.

D'un exercice à l'autre, les PMPA mixtes ont diminué de 3,8 %, ce qui reflète la baisse des produits tirés des services sans fil de transmission de la voix, contrebalancée en partie par la hausse des produits tirés des services sans fil de transmission des données. La baisse de 11,5 % des services sans fil de transmission de la voix inclus dans les PMPA mixtes a découlé principalement de l'intensification de la concurrence sur le marché des services sans fil de transmission de la voix et a été partiellement contrebalancée par une augmentation de 11,5 % des PMPA aux services sans fil de transmission des données.

Ventes de matériel de Sans-fil

Le recul des produits tirés des ventes de matériel pour le trimestre clos le 31 mars 2012, compte tenu des frais de mise en service et déduction faite des subventions accordées pour le matériel, comparativement à la période correspondante en 2011, tient compte surtout de la croissance des subventions aux achats d'appareils sans fil découlant de l'intensification de la concurrence.

Charges opérationnelles de Sans-fil

| (en millions de dollars) | Trimestres clos les 31 mars | | |
|--|-----------------------------|--------|----------------|
| | 2012 | 2011 | Variation en % |
| Charges opérationnelles | | | |
| Coût des ventes de matériel | 324 \$ | 302 \$ | 7 |
| Autres charges opérationnelles | 645 | 629 | 3 |
| Charges opérationnelles avant les éléments ci-dessous | 969 | 931 | 4 |
| Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions ¹⁾ | 2 | 1 | 100 |
| Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition ²⁾ | 18 | - | n. s. |
| Total des charges opérationnelles | 989 \$ | 932 \$ | 6 |

1) Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rémunération fondée sur des actions ».

2) Les coûts engagés sont liés aux indemnités de départ découlant de la restructuration ciblée de l'effectif.

La hausse du coût des ventes de matériel pendant le trimestre clos le 31 mars 2012, comparativement à la période correspondante en 2011, a découlé d'une augmentation des ventes d'appareils iPhone et d'autres téléphones intelligents à des nouveaux clients et des rehaussements du matériel par les clients existants. Au cours du premier trimestre de 2012, la Société a, au total, procédé à la mise en service et au rehaussement de 35 % de plus d'appareils iPhone et 20 % de plus de téléphones intelligents qu'à la même période un an plus tôt.

Les charges de fidélisation totales, y compris les subventions aux rehaussements des appareils, ont atteint 208 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2012, contre 186 millions de dollars au cours de la période correspondante en 2011. L'augmentation pour le trimestre reflète surtout un volume plus élevé de rehaussements de téléphones intelligents par les abonnés existants qu'à la période correspondante en 2011.

L'augmentation modérée d'un exercice à l'autre des autres charges opérationnelles, compte non tenu des charges de fidélisation dont il est question ci-dessus, pendant le trimestre clos le 31 mars 2012 s'explique par la croissance des coûts liés au service à la clientèle et aux réseaux, relativement au nombre plus important d'abonnés aux services facturés. Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par les diminutions des coûts des services et par des gains d'efficacité attribuables aux mesures de réduction des coûts dans diverses fonctions. Le secteur Sans-fil a continué de mettre l'accent sur la mise en œuvre d'un programme de mesures permanentes de réduction des coûts et d'amélioration de l'efficacité pour contrôler la croissance de l'ensemble des charges opérationnelles.

Résultat d'exploitation ajusté de Sans-fil

La baisse de 7 % d'un exercice à l'autre du résultat d'exploitation ajusté et la marge bénéficiaire opérationnelle ajustée sur les produits tirés des réseaux (compte non tenu des produits tirés des ventes de matériel) de 45,7 % pendant le trimestre clos le 31 mars 2012 reflètent principalement la hausse susmentionnée des coûts de matériel associée à l'accroissement des volumes de rehaussements et de mise en service d'appareils intelligents, ainsi que le ralentissement de la croissance des produits tirés des réseaux.

Entrées d'immobilisations corporelles de Sans-fil

Les entrées d'immobilisations corporelles de Sans-fil se classent dans les catégories suivantes :

| (en millions de dollars) | Trimestres clos les 31 mars | | |
|---|-----------------------------|--------|----------------|
| | 2012 | 2011 | Variation en % |
| Entrées d'immobilisations corporelles | | | |
| Capacité | 145 \$ | 128 \$ | 13 |
| Qualité | 36 | 34 | 6 |
| Réseaux – Autres | 2 | 11 | (82) |
| Technologie de l'information et autres | 40 | 45 | (11) |
| Total des entrées d'immobilisations corporelles | 223 \$ | 218 \$ | 2 |

Les entrées d'immobilisations corporelles de Sans-fil peuvent être classées en tant que dépenses engagées pour accroître la capacité des réseaux, comme l'ajout de voies radioélectriques, les améliorations de base des réseaux et les fonctions d'amélioration des réseaux, notamment pour le déploiement continu des réseaux LTE et HSPA+. Les entrées d'immobilisations corporelles liées à la qualité concernent les mises à niveau des réseaux visant à permettre des vitesses de traitement plus grandes, en plus des activités connexes qui amélioreront l'accès aux réseaux comme la construction de sites et la sectorisation des cellules. De plus, les entrées liées à la qualité incluent le matériel d'essai et de surveillance et les activités liées au système de soutien des activités opérationnelles. Les dépenses incluses au poste « Réseaux – Autres » se rapportent aux programmes de fiabilité et de renouvellement des réseaux, aux mises à niveau de l'infrastructure et aux nouvelles plateformes de produits. Les entrées liées à la technologie de l'information ainsi qu'à d'autres systèmes propres aux services sans fil se rapportent à des mises à niveau des systèmes de facturation et d'administration ainsi que sur d'autres installations et pièces de matériel.

Les entrées d'immobilisations corporelles de Sans-fil ont progressé au cours du trimestre clos le 31 mars 2012 en raison des investissements dans les réseaux LTE réalisés pendant cette période, lesquels ont par ailleurs été annulés en partie par une baisse des investissements découlant du calendrier des dépenses liées aux mesures d'amélioration de la capacité des réseaux HSPA. Au cours du trimestre, la Société a procédé au lancement des services LTE à Calgary, à Halifax et à St. John's dans l'optique d'étendre la couverture des services LTE dans les 25 marchés principaux d'ici la fin de l'exercice. Le lancement du service *Un seul numéro Rogers* pendant le trimestre a contribué à la réduction des dépenses dans la catégorie « Réseaux – Autres », les travaux de développement pour ce nouveau service ayant eu lieu pendant l'exercice précédent. Les investissements dans les technologies de l'information pendant le trimestre ont été inférieurs à ceux enregistrés un an plus tôt en raison du calendrier des dépenses liées aux systèmes de facturation des clients et aux plateformes pour les nouveaux services.

CABLE

Sommaire des résultats financiers de Cable

| (en millions de dollars, sauf les marges) | Trimestres clos les 31 mars | | |
|--|-----------------------------|----------|----------------|
| | 2012 | 2011 | Variation en % |
| Produits opérationnels | | | |
| Activités de Cable ¹⁾ | 825 \$ | 813 \$ | 1 |
| SAR | 87 | 116 | (25) |
| Video | 11 | 24 | (54) |
| Total des produits opérationnels | 923 | 953 | (3) |
| Résultat d'exploitation ajusté avant les éléments ci-dessous | | | |
| Activités de Cable ¹⁾ | 378 | 382 | (1) |
| SAR | 18 | 26 | (31) |
| Video | (3) | (7) | 57 |
| Résultat d'exploitation ajusté ²⁾ | 393 | 401 | (2) |
| Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions ³⁾ | (1) | (1) | - |
| Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition ⁴⁾ | (38) | (8) | n. s. |
| Résultat d'exploitation ²⁾ | 354 \$ | 392 \$ | (10) |
| Marge bénéficiaire (déficiaire) opérationnelle ajustée ²⁾ | | | |
| Activités de Cable ¹⁾ | 45,8 % | 47,0 % | |
| SAR | 20,7 % | 22,4 % | |
| Video | (27,3) % | (29,2) % | |
| Entrées d'immobilisations corporelles | | | |
| Activités de Cable ¹⁾ | 188 \$ | 150 \$ | 25 |
| SAR | 15 | 11 | 36 |
| Video | - | - | n. s. |
| Total des entrées d'immobilisations corporelles | 203 \$ | 161 \$ | 26 |

- 1) Le secteur Activités de Cable inclut les services de télévision par câble, les services d'accès Internet et Téléphonie résidentielle de Rogers.
- 2) Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR ».
- 3) Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rémunération fondée sur des actions ».
- 4) Les coûts engagés sont liés : i) aux indemnités de départ découlant de la restructuration ciblée de l'effectif, ii) aux coûts de transaction engagés pour les acquisitions ainsi qu'aux frais d'intégration des entreprises acquises et iii) aux frais de fermeture de certains magasins de Video et de cession de bail.

Les rubriques qui suivent donnent le détail des résultats opérationnels de Cable.

ACTIVITÉS DE CABLE

Sommaire des résultats financiers

| (en millions de dollars, sauf les marges) | Trimestres clos les 31 mars | | |
|--|-----------------------------|--------|----------------|
| | 2012 | 2011 | Variation en % |
| Produits opérationnels | | | |
| Services de télévision par câble | 468 \$ | 468 \$ | - |
| Services Internet | 241 | 224 | 8 |
| Téléphonie résidentielle de Rogers | 116 | 121 | (4) |
| Total des produits opérationnels d'Activités de Cable | 825 | 813 | 1 |
| Charges opérationnelles avant les éléments ci-dessous | | | |
| Coût des ventes de matériel | 3 | 6 | (50) |
| Autres charges opérationnelles | 444 | 425 | 4 |
| | 447 | 431 | 4 |
| Résultat d'exploitation ajusté ¹⁾ | 378 | 382 | (1) |
| Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions ²⁾ | (1) | (1) | - |
| Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition ³⁾ | (14) | - | n. s. |
| Résultat d'exploitation ¹⁾ | 363 \$ | 381 \$ | (5) |
| Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée ¹⁾ | 45,8 % | 47,0 % | |

1) Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR ».

2) Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rémunération fondée sur des actions ».

3) Les coûts engagés sont liés aux indemnités de départ découlant de la restructuration ciblée de l'effectif.

Sommaire des résultats d'abonnement

| (en milliers pour les données sur les abonnés) | Trimestres clos les 31 mars | | |
|--|-----------------------------|-------|-----------|
| | 2012 | 2011 | Variation |
| Foyers branchés¹⁾ | 3 764 | 3 734 | 30 |
| Services de télévision | | | |
| Réductions nettes d'abonnés | (21) | (8) | (13) |
| Nombre total d'abonnés aux services de télévision ¹⁾ | 2 276 | 2 303 | (27) |
| Services de câble numériques | | | |
| <i>Foyers, ajouts nets (réductions nettes)</i> | (1) | 5 | (6) |
| <i>Total des foyers¹⁾</i> | 1 776 | 1 743 | 33 |
| Services d'accès Internet haute vitesse par câble | | | |
| Ajouts nets | 13 | 8 | 5 |
| Nombre total d'abonnés aux services d'accès Internet haute vitesse par câble ¹⁾ | 1 806 | 1 698 | 108 |
| Services de téléphonie par câble | | | |
| Ajouts nets et conversions | 1 | 7 | (6) |
| Nombre total d'abonnés aux services de téléphonie par câble ¹⁾ | 1 053 | 1 014 | 39 |
| Nombre total d'unités génératrices de produits (UGP)²⁾ | | | |
| Ajouts nets (réductions nettes) | (7) | 7 | (14) |
| Nombre total d'UGP | 5 135 | 5 015 | 120 |
| Services de téléphonie à circuit commuté | | | |
| Réductions nettes et conversions aux services de téléphonie par câble | - | (6) | 6 |
| Nombre total d'abonnés aux services de téléphonie à circuit commuté ³⁾ | - | 28 | (28) |

- 1) Le 28 février 2011, la Société a acquis 6 000 abonnés aux services de télévision, 5 000 foyers abonnés aux services de câble numériques, 4 000 abonnés aux services d'accès Internet haute vitesse et 4 000 abonnés aux services de téléphonie par câble par suite de l'acquisition de Compton. Ces abonnés ne sont pas compris dans les ajouts nets, mais sont inclus dans le solde de clôture total du trimestre clos le 31 mars 2011. De plus, l'acquisition a fait grimper de 9 000 le nombre de foyers branchés pour le trimestre clos le 31 mars 2011.
- 2) Le nombre total d'UGP comprend les abonnés aux services de télévision, d'accès Internet haute vitesse par câble et de téléphonie par câble.
- 3) Environ 12 000 abonnés aux services de téléphonie à circuit commuté ont été transférés pendant le trimestre clos le 31 mars 2011, dont 9 000 ont été cédés à un tiers revendeur, dans le cadre d'une entente concernant la vente des activités résiduelles de services de téléphonie à circuit commuté, et 3 000 ont été transférés à SAR. Ces conversions ne sont pas incluses dans les réductions nettes et conversions, mais sont incluses dans le solde de clôture total pour le trimestre clos le 31 mars 2011.

Produits tirés des services de télévision de Cable

Les produits tirés des services de télévision de Cable du trimestre clos le 31 mars 2012 sont demeurés stables par rapport à la période correspondante en 2011, ce qui reflète les modifications tarifaires effectuées en mars 2012, ainsi que la croissance soutenue de la pénétration des services de câble numériques et l'utilisation plus grande des services sur demande et à la carte. Ces augmentations ont été contrebalancées par l'incidence des activités promotionnelles et de la tarification relative à la fidélisation associées à l'intensification de la concurrence, qui sont surtout liées à l'accroissement de la disponibilité d'offres de services de télévision IP à prix compétitifs et aux pertes d'abonnés aux services de câble de base.

Le nombre d'abonnés aux services de câble numériques a progressé de 2 % et représentait 78 % du total des abonnés aux services de télévision au 31 mars 2012, contre 76 % au 31 mars 2011. La demande accrue des abonnés pour une sélection plus vaste de chaînes numériques, la vidéo sur demande, la TVHD et les enregistreurs vidéo personnels (les « EVP ») continue de soutenir la croissance du nombre d'abonnés aux services de câble numériques et l'augmentation des produits tirés des services de télévision par câble.

Au premier trimestre de 2012, Cable a mis en œuvre un programme destiné à convertir à ses services numériques une grande partie du reste de ses abonnés aux services de câble analogiques au cours de 2012 et de 2013. Cette conversion permettra d'accroître considérablement la capacité des réseaux ainsi que de réduire les coûts opérationnels et les coûts d'entretien des réseaux dans l'avenir. La conversion nécessitera des coûts opérationnels et des dépenses en immobilisations corporelles supplémentaires à mesure que des convertisseurs numériques seront fournis aux abonnés aux services analogiques restants et que le matériel de filtrage analogique sera mis hors service.

Produits tirés des services d'accès Internet de Cable

La croissance d'un exercice à l'autre des produits tirés des services d'accès Internet pour le trimestre clos le 31 mars 2012 reflète essentiellement l'augmentation du nombre d'abonnés aux services d'accès Internet et le calendrier des modifications tarifaires apportées aux services d'accès Internet pendant les 12 derniers mois. La tendance générale des abonnés à choisir des forfaits supérieurs et le calendrier des programmes de promotion ont aussi eu une incidence sur la croissance. Ces facteurs ont toutefois été contrebalancés partiellement par l'incidence des activités promotionnelles et de la tarification relative à la fidélisation associées à l'intensification de la concurrence.

Maintenant que les abonnés aux services d'accès Internet haute vitesse sont au nombre d'environ 1,8 million, la pénétration des services d'accès Internet a atteint approximativement 48 % des foyers branchés aux réseaux de câble et 79 % des abonnés aux services de télévision au 31 mars 2012.

Produits tirés des services de Téléphonie résidentielle de Rogers

La diminution d'un exercice à l'autre des produits tirés des services de Téléphonie résidentielle de Rogers pour le trimestre clos le 31 mars 2012 reflète la baisse des produits tirés de la sortie des anciens services de téléphonie à circuit commuté dont Cable s'est départi l'an passé. Ce recul a été annulé en partie par la croissance du nombre d'abonnés aux services de téléphonie par câble de Téléphonie résidentielle de Rogers.

Compte non tenu de l'incidence de la sortie des services de téléphonie à circuit commuté dont Cable s'est départi pendant le quatrième trimestre de 2011, la croissance d'un exercice à l'autre des produits tirés des services de Téléphonie résidentielle de Rogers se serait établie à 2 % pour le trimestre clos le 31 mars 2012. Les produits tirés des services résidentiels de téléphonie à circuit commuté cédés totalisaient à peu près 7 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2011.

Le nombre d'abonnés aux services de téléphonie par câble de Téléphonie résidentielle de Rogers s'est accru de 4 % entre le 31 mars 2011 et le 31 mars 2012. Au 31 mars 2012, le nombre d'abonnés aux services de téléphonie par câble atteignait 28 % des foyers branchés aux réseaux de câble et 46 % des abonnés aux services de télévision.

Charges opérationnelles d'Activités de Cable

Les charges opérationnelles d'Activités de Cable ont augmenté au cours du trimestre clos le 31 mars 2012, comparativement à la même période en 2011, en raison de l'accroissement des coûts liés aux ventes et à la fidélisation de la clientèle, de la hausse des coûts de distribution liés aux affectations plus élevées relativement aux points de présence de vente au détail appartenant à Rogers, de l'accroissement des coûts des activités découlant d'une légère hausse du taux d'attrition et des coûts associés à la conversion aux services numériques des abonnés aux services de câble analogiques, facteurs qui ont été annulés en partie par des mesures de réduction des coûts et d'amélioration de l'efficacité dans les diverses fonctions. Le secteur Activités de Cable continue à mettre l'accent sur la mise en œuvre d'un programme de mesures permanentes de réduction des coûts et d'amélioration de l'efficacité pour contrôler la croissance de l'ensemble des charges opérationnelles.

Résultat d'exploitation ajusté d'Activités de Cable

Le léger recul du résultat d'exploitation ajusté par rapport à la même période un an plus tôt découle surtout des variations des produits et des coûts décrits précédemment, la marge bénéficiaire opérationnelle ajustée connexe du trimestre clos le 31 mars 2012 s'établissant à 45,8 %, en baisse par rapport aux 47,0 % inscrits au trimestre correspondant de 2011.

SOLUTIONS D'AFFAIRES DE ROGERS

Sommaire des résultats financiers

| (en millions de dollars, sauf les marges) | Trimestres clos les 31 mars | | |
|--|-----------------------------|--------|----------------|
| | 2012 | 2011 | Variation en % |
| Produits opérationnels | 87 \$ | 116 \$ | (25) |
| Charges opérationnelles avant les éléments ci-dessous | 69 | 90 | (23) |
| Résultat d'exploitation ajusté ¹⁾ | 18 | 26 | (31) |
| Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition ²⁾ | (2) | (1) | 100 |
| Résultat d'exploitation ¹⁾ | 16 \$ | 25 \$ | (36) |
| Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée ¹⁾ | 20,7 % | 22,4 % | |

1) Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR ».

2) Les coûts sont liés : i) aux indemnités de départ découlant de la restructuration ciblée de l'effectif et ii) aux coûts de transaction engagés pour les acquisitions ainsi qu'aux frais d'intégration des entreprises acquises.

Produits tirés de SAR

La baisse des produits tirés de SAR pour le trimestre clos le 31 mars 2012 découle essentiellement de la diminution prévue de certains anciens services à marge inférieure, partiellement contrebalancée par la croissance des services IP de prochaine génération et autres services fournis à partir des réseaux possédés. Le secteur SAR met surtout l'accent sur les services IP et vise de plus en plus à offrir davantage de services à marge supérieure à partir des réseaux possédés ou proches de Cable et des réseaux acquis récemment d'Atria et de Blink pour accroître sa prestation de services aux moyennes entreprises, aux entités du secteur public et aux entreprises de télécommunications. Les produits tirés des anciens services hors réseau à marge inférieure, qui incluent des services interurbains et locaux et certains anciens services de transmission des données, ont continué à diminuer, soit de 38 % pendant le trimestre par rapport au premier trimestre de 2011. En comparaison, les produits découlant des services de prochaine génération à marge supérieure ont grimpé de 8 % pour le trimestre, ou 19 %, compte non tenu des produits non récurrents à marges élevées découlant de certains contrats de clients au premier trimestre de 2011.

Charges opérationnelles de SAR

La diminution des charges opérationnelles pour le trimestre clos le 31 mars 2012, comparativement à la période correspondante de 2011, reflète la baisse prévue du coût des anciens services en raison de la diminution des volumes d'appels et des niveaux d'abonnés et la réduction permanente des coûts à la suite d'une restructuration de l'effectif en 2011, lesquelles ont été annulées en partie par des hausses des ventes et des frais de commercialisation relatives aux services IP de prochaine génération et autres services fournis à partir des réseaux possédés.

Résultat d'exploitation ajusté de SAR

Le recul d'un exercice à l'autre du résultat d'exploitation ajusté est attribuable aux baisses de produits découlant de la cession prévue par SAR des anciens services à marge inférieure afin de concentrer les efforts sur la croissance des produits tirés des services de transmission des données de prochaine génération sur les réseaux possédés. Compte non tenu des produits non récurrents à marges élevées découlant de certains contrats de clients au premier trimestre de 2011, la marge bénéficiaire opérationnelle ajustée de SAR est passée de 20,1 % à 20,7 %.

VIDEO

Sommaire des résultats financiers

| (en millions de dollars, sauf les marges) | Trimestres clos les 31 mars | | |
|--|-----------------------------|----------|----------------|
| | 2012 | 2011 | Variation en % |
| Produits opérationnels | 11 \$ | 24 \$ | (54) |
| Charges opérationnelles avant les éléments ci-dessous | 14 | 31 | (55) |
| Perte au titre du résultat d'exploitation ajusté ¹⁾ | (3) | (7) | 57 |
| Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition ²⁾ | (22) | (7) | n. s. |
| Perte au titre du résultat d'exploitation ¹⁾ | (25) \$ | (14) \$ | (79) |
| Marge déficitaire opérationnelle ajustée ¹⁾ | (27,3) % | (29,2) % | |

1) Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR ».

2) Les coûts sont liés : i) aux indemnités de départ découlant de la restructuration ciblée de l'effectif et ii) aux frais de fermeture de certains magasins Video et frais de cession de bail.

Les résultats du secteur Video incluent les activités de location et de vente de vidéos et de jeux. En raison de l'évolution des conditions économiques et des comportements des clients, la Société ne s'attend à comptabiliser aucune vente ni location de vidéo dans ses magasins de détail d'ici la fin du deuxième trimestre de 2012. Ces magasins Rogers continueront de répondre aux besoins de la clientèle en matière de services sans fil et de câble.

Entrées d'immobilisations corporelles de Cable

Les entrées d'immobilisations corporelles de Cable se classent dans les catégories suivantes :

| (en millions de dollars) | Trimestres clos les 31 mars | | |
|---|-----------------------------|-------|----------------|
| | 2012 | 2011 | Variation en % |
| Entrées d'immobilisations corporelles | | | |
| Matériel des abonnés | 77 \$ | 46 \$ | 67 |
| Infrastructure évolutive | 54 | 60 | (10) |
| Accroissement des réseaux | 12 | 9 | 33 |
| Mise à niveau et remise en état | - | 1 | n. s. |
| Capital de soutien | 45 | 34 | 32 |
| Total d'Activités de Cable | 188 | 150 | 25 |
| SAR | 15 | 11 | 36 |
| Video | - | - | n. s. |
| Total des entrées d'immobilisations corporelles | 203 \$ | 161 | 26 |

Pour le secteur Activités de Cable, les dépenses en immobilisations corporelles sont réparties selon un ensemble normalisé de secteurs à présenter qui a été mis au point et approuvé par le secteur de la câblodistribution des États-Unis et qui facilite la comparaison des entrées d'immobilisations corporelles des différents câblodistributeurs. Suivant les définitions élaborées, les entrées d'immobilisations corporelles d'Activités de Cable se répartissent dans les cinq catégories suivantes :

- le matériel des abonnés, soit les terminaux numériques, les modems pour l'accès Internet et les frais d'installation connexes;
- l'infrastructure évolutive, soit les frais autres que ceux liés au matériel des abonnés qui sont engagés pour répondre à la croissance des activités et améliorer les services;
- l'accroissement des réseaux, soit les frais engagés pour étendre la zone de couverture;
- la mise à niveau et la remise en état, notamment les coûts de modification ou de remplacement des réseaux existants de câbles coaxiaux, de fibres optiques et de circuits électroniques;
- le capital de soutien, soit les coûts associés à l'achat, au remplacement ou à l'amélioration des actifs hors réseaux.

Les entrées d'immobilisations corporelles d'Activités de Cable comprennent des investissements soutenus dans les réseaux de câblodistribution pour améliorer l'expérience client, en augmentant la vitesse et la performance des services d'accès Internet ainsi qu'en améliorant la capacité des réseaux numériques pour accroître les services en HD et ajouter des services sur demande.

L'augmentation des entrées d'immobilisations corporelles des Activités de Cable enregistrée pour le trimestre clos le 31 mars 2012, par rapport à la période correspondante de 2011, s'explique essentiellement par une hausse du matériel des abonnés attribuable à une croissance des volumes et des taux connexes pour les passerelles DOCSIS 3, à une augmentation des volumes des terminaux numériques liés à Nextbox 2.0, ainsi qu'à la conversion aux services numériques des abonnés aux services analogiques. Les investissements liés au réseau englobant la structure évolutive et l'accroissement des réseaux ont diminué par rapport au trimestre correspondant de 2011, et ce, en raison de l'accroissement des investissements liés à la capacité sur la plateforme de Video au cours de l'exercice précédent. Les dépenses affectées au capital de soutien ayant contribué à la hausse se rapportent au calendrier de dépenses des projets lié aux plateformes des nouveaux services et aux systèmes de facturation.

La croissance des entrées d'immobilisations corporelles de SAR pour le trimestre clos le 31 mars 2012, en regard du trimestre correspondant de 2011, découle du calendrier des dépenses affectées aux expansions des réseaux spécialisés et au capital de soutien.

MEDIA

Sommaire des résultats financiers de Media

| (en millions de dollars, sauf les marges) | Trimestres clos les 31 mars | | |
|--|-----------------------------|---------|----------------|
| | 2012 | 2011 | Variation en % |
| Produits opérationnels | 354 \$ | 339 \$ | 4 |
| Charges opérationnelles avant les éléments ci-dessous | 368 | 349 | 5 |
| Perte au titre du résultat d'exploitation ajusté ¹⁾ | (14) | (10) | (40) |
| Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions ²⁾ | (1) | (2) | (50) |
| Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition ³⁾ | (6) | (3) | 100 |
| Perte au titre du résultat d'exploitation ¹⁾ | (21) \$ | (15) \$ | (40) |
| Marge déficitaire opérationnelle ajustée ¹⁾ | (4,0) % | (2,9) % | |
| Entrées d'immobilisations corporelles | 10 \$ | 8 \$ | 25 |

1) Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR ».

2) Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rémunération fondée sur des actions ».

3) Les coûts engagés sont liés : i) aux indemnités de départ découlant de la restructuration ciblée de l'effectif et ii) aux coûts de transaction engagés pour les acquisitions ainsi qu'aux frais d'intégration des entreprises acquises.

Produits de Media

La croissance des produits de Media pour le trimestre clos le 31 mars 2012, comparativement à la période correspondante en 2011, est principalement attribuable à une augmentation des frais payés par les nouveaux abonnés à Sportsnet et des ventes de publicité dans le portefeuille. Pour le trimestre clos le 31 mars 2012, la division Sports Entertainment, les réseaux Sportsnet et The Shopping Channel, ainsi que les secteurs de la télévision, de la radio et de l'édition (dont les résultats ont été ajustés pour tenir compte de la sortie d'une partie du portefeuille de publications d'affaires) ont tous contribué à la hausse des produits. Bien que le premier trimestre soit généralement l'une des périodes les plus creuses de l'année pour le secteur Media, le marché publicitaire a été plus faible que prévu au trimestre clos le 31 mars 2012, ce qui a eu pour effet d'enrayer toute croissance.

Charges opérationnelles de Media

Les charges opérationnelles de Media ont augmenté pendant le trimestre clos le 31 mars 2012, comparativement à la période correspondante en 2011, essentiellement en raison d'une hausse des dépenses liées aux programmes prévues dans la division Télévision. Ces dépenses se rapportent au lancement de nouvelles chaînes, dont CityNews et FX Canada, ainsi qu'aux investissements liés à la nouvelle programmation et aux initiatives ayant trait à Citytv. Grâce à des mesures de contrôle des coûts, Media a pu compenser une partie des conséquences du ralentissement imprévu du marché publicitaire.

Perte au titre du résultat d'exploitation ajusté de Media

La hausse de la perte au titre du résultat d'exploitation ajusté de Media pour le trimestre clos le 31 mars 2012, comparativement à la période correspondante en 2011, est principalement attribuable aux variations susmentionnées des produits et des charges.

Entrées d'immobilisations corporelles de Media

Les entrées d'immobilisations corporelles de Media ont augmenté pendant le trimestre clos le 31 mars 2012, comparativement à la période correspondante en 2011, essentiellement en raison des dépenses d'investissement liées aux mises à niveau de ses infrastructures pour les divisions Sportsnet et Sports Entertainment.

RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE NET AVEC LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION ET LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION AJUSTÉ DE LA PÉRIODE

Les éléments énumérés ci-dessous représentent les montants consolidés des produits et des charges nécessaires pour rapprocher le bénéfice net selon les IFRS et les mesures non conformes aux PCGR que sont le résultat d'exploitation et le résultat d'exploitation ajusté de la période. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières » pour obtenir un rapprochement complet avec le résultat d'exploitation ajusté, le résultat net ajusté et le résultat par action ajusté et les flux de trésorerie disponibles.

Bénéfice net et bénéfice par action

| (en millions de dollars) | Trimestres clos les 31 mars | | |
|--|-----------------------------|----------|----------------|
| | 2012 | 2011 | Variation en % |
| Bénéfice net | 305 \$ | 335 \$ | (9) |
| Charge d'impôt sur le résultat | 101 | 125 | (19) |
| Autres charges (produits) ¹⁾ | (8) | (5) | 60 |
| Charges financières | | | |
| Intérêts sur la dette à long terme | 167 | 165 | 1 |
| Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme | - | 99 | n. s. |
| Perte (profit) de change | (6) | (9) | (33) |
| Variation de la juste valeur des instruments dérivés | 7 | 14 | (50) |
| Intérêts inscrits à l'actif | (10) | (3) | n. s. |
| Amortissement des coûts de transaction différés | 2 | 2 | - |
| Bénéfice opérationnel | 558 | 723 | (23) |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 463 | 418 | 11 |
| Résultat d'exploitation | 1 021 | 1 141 | (11) |
| Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions | 6 | 8 | (25) |
| Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition | 64 | 11 | n. s. |
| Résultat d'exploitation ajusté | 1 091 \$ | 1 160 \$ | (6) |

1) Les autres produits comprennent la quote-part du bénéfice des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt et autres produits de placements.

La Société a constaté un bénéfice net de 305 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2012, avec un bénéfice par action de base et dilué, respectivement, de 0,58 \$ et 0,57 \$, comparativement à un bénéfice net de 335 millions de dollars, avec un bénéfice par action de base et dilué, respectivement, de 0,60 \$, pour la période correspondante en 2011.

La Société a constaté un résultat net ajusté de 356 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2012, avec un résultat par action ajusté de base et dilué, respectivement, de 0,68 \$ et 0,67 \$, comparativement à un résultat net ajusté de 423 millions de dollars, avec un résultat par action ajusté de base et dilué de 0,76 \$ pour la période correspondante en 2011.

Charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif de la Société a atteint 24,9 % au trimestre clos le 31 mars 2012. Ce taux différerait du taux prévu par la loi de 26,2 % en 2012 en raison essentiellement de l'inclusion dans le bénéfice de montants qui ne sont pas assujettis aux impôts.

La Société s'attend à utiliser la quasi-totalité de ses reports de pertes fiscales autres qu'en capital résiduelles en 2012. De plus, comme la Société l'avait annoncé dans ses objectifs financiers annuels en février, les changements législatifs de 2011 visant à éliminer le report du revenu des sociétés de personnes devraient accélérer ses paiements d'impôt en trésorerie. Elle estime que le paiement d'environ 700 millions de dollars au titre de l'impôt différé ayant déjà été passé en charges sera à présent accéléré et payé sur une période de cinq ans à compter de 2012, à un taux de 15 % en 2012, de 20 % de 2013 à 2015, inclusivement, et de 25 % en 2016. Pour toutes ces raisons, les paiements d'impôt en trésorerie de la Société en 2012 augmenteront considérablement par rapport à ceux de 99 millions de dollars qu'elle a versés en 2011. Bien que l'amortissement des reports prospectifs de pertes fiscales et l'élimination du report du revenu des sociétés de personnes aient une incidence sur le calendrier des paiements d'impôt en trésorerie, la Société ne s'attend pas à ce que les conséquences sur sa charge d'impôt sur le résultat à des fins comptables soient importantes.

| (en millions de dollars, sauf le taux d'impôt) | Trimestres clos les 31 mars | |
|---|-----------------------------|--------|
| | 2012 | 2011 |
| Taux d'impôt prévu par la loi | 26,2 % | 28,0 % |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat | 406 \$ | 460 \$ |
| Charge d'impôt sur le résultat calculée | 106 \$ | 129 \$ |
| Augmentation (diminution) de l'impôt découlant de ce qui suit : | | |
| Incidence des variations du taux d'impôt | 2 | (13) |
| Autres éléments | (7) | 9 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 101 \$ | 125 \$ |
| Taux d'impôt effectif | 24,9 % | 27,2 % |

Intérêts sur la dette à long terme

L'augmentation nominale des charges d'intérêts pour le trimestre clos le 31 mars 2012, comparativement à la période correspondante en 2011, compte tenu de l'incidence des swaps de devises de taux d'intérêt (les « dérivés liés à la dette »), tient surtout compte d'une hausse du montant de la dette, laquelle a été grandement annulée par une baisse du taux d'intérêt moyen pondéré sur la dette à long terme au 31 mars 2012 comparativement au 31 mars 2011. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Survol de la situation de trésorerie, des sources de financement et des opérations sur le capital social ».

Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme

Pendant le trimestre clos le 31 mars 2012, aucune perte n'a découlé des remboursements sur la dette à long terme, alors qu'à la même période en 2011, la Société avait enregistré une perte de 99 millions de dollars liée aux remboursements sur la dette à long terme relativement au rachat de deux séries d'emprunts publics.

Perte (profit) de change

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2012, le dollar canadien s'est apprécié de 2,0 cents par rapport au dollar américain, ce qui s'est traduit par un profit de change de 6 millions de dollars, principalement lié aux billets de premier rang de 350 millions de dollars américains échéant en 2038 pour lesquels les dérivés liés à la dette connexes n'avaient pas été désignés comme des couvertures à des fins comptables. Pendant le trimestre clos le 31 mars 2011, le dollar canadien s'était apprécié de 2,5 cents par rapport au dollar américain, ce qui s'était traduit par un profit de change de 9 millions de dollars, lequel était également surtout lié aux billets de premier rang de 350 millions de dollars américains échéant en 2038. Ce profit de change a été contrebalancé en grande partie par la variation connexe de la juste valeur des instruments dérivés de la Société, tel qu'il est décrit ci-dessous.

Variations de la juste valeur des instruments dérivés

Pendant le trimestre clos le 31 mars 2012, la variation de la juste valeur des instruments dérivés a découlé principalement i) d'une perte hors trésorerie de la juste valeur des dérivés liés à la dette servant à couvrir les billets de premier rang de 350 millions de dollars américains échéant en 2038 de la Société, qui n'ont pas été désignés comme des couvertures à des fins comptables, et ii) d'une perte hors trésorerie liée à une estimation de l'inefficacité de la couverture relative des dérivés liés à la dette qui ont été désignés comme des couvertures à des fins comptables. La Société a comptabilisé ses dérivés liés à la dette à leur juste valeur, selon leur évaluation à la valeur de marché estimée, ajustée en fonction de la qualité de crédit. Cette variation de la juste valeur des instruments dérivés a été contrebalancée en grande partie par le profit de change dont il est question plus haut. L'incidence d'une telle évaluation est expliquée à la rubrique « Évaluation des dérivés à la valeur de marché ».

Résultat opérationnel

La diminution du résultat opérationnel pendant le trimestre clos le 31 mars 2012, comparativement à la période correspondante en 2011, découle de la diminution de 33 millions de dollars des produits et de la hausse de 132 millions de dollars des charges. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Revue des secteurs » pour en savoir davantage sur les résultats sectoriels.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

L'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles du trimestre clos le 31 mars 2012 par rapport au trimestre correspondant de 2011, tient compte d'une hausse de l'amortissement des immobilisations corporelles et est considérablement liée aux systèmes de technologies de l'information qui sont disponibles au cours de la deuxième moitié de l'exercice 2011, à l'accélération de l'amortissement de certains actifs de transmission sur les réseaux et au calendrier de préparation de certaines mesures liées aux réseaux et aux systèmes, y compris le lancement de notre réseau LTE dans plusieurs municipalités tout au long de 2011.

Rémunération fondée sur des actions

La charge au titre de la rémunération fondée sur des actions se résume comme suit :

| (en millions de dollars) | Trimestres clos les 31 mars | |
|--------------------------|-----------------------------|------|
| | 2012 | 2011 |
| Sans-fil | 2 \$ | 1 \$ |
| Cable | 1 | 1 |
| Media | 1 | 2 |
| Siège social | 2 | 4 |
| | 6 \$ | 8 \$ |

Au 31 mars 2012, la Société avait un passif de 155 millions de dollars (passif de 179 millions de dollars au 31 mars 2011) découlant de la rémunération fondée sur des actions comptabilisée à la juste valeur, y compris des options sur actions, des unités d'actions de négociation restreinte et des unités d'actions différées. Pendant le trimestre clos le 31 mars 2012, un montant de 44 millions de dollars, comparativement à 10 millions de dollars pour la période correspondante de 2011, a été versé aux porteurs des unités d'actions de négociation restreinte, des unités d'actions différées et, au moment de l'exercice, des options sur actions, selon un mode de règlement en trésorerie. La charge d'une période donnée, qui est imputée au poste des salaires et avantages du personnel dans les coûts opérationnels, dépend généralement de l'acquisition des droits aux options et aux unités et d'un rajustement du passif lié aux variations de la juste valeur des options et unités sous-jacentes pendant la période de présentation de l'information financière.

Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition

En vue d'améliorer sa structure de coûts, la Société a engagé, au cours du trimestre clos le 31 mars 2012, des frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition de 64 millions de dollars qui sont liés : i) aux indemnités de départ découlant de la restructuration ciblée de l'effectif (43 millions de dollars) et ii) aux frais de fermeture de certains magasins Rogers Video (21 millions de dollars). En revanche, pendant le trimestre clos le 31 mars 2011, la Société a engagé des frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition de 11 millions de dollars, en vue d'améliorer sa structure de coûts, qui sont liés : i) aux coûts de transaction engagés pour les acquisitions ainsi qu'aux frais d'intégration des entreprises acquises (4 millions de dollars) et ii) aux frais de fermeture de certains magasins Rogers Video (7 millions de dollars).

Résultat d'exploitation ajusté

Tel qu'il a été mentionné, le résultat d'exploitation ajusté de Sans-fil, de Cable et de Media a légèrement diminué pour le trimestre clos le 31 mars 2012 comparativement à celui clos à la même date, un an plus tôt. Pour en savoir davantage sur les résultats des activités de chacun de ces secteurs, il y a lieu de se reporter aux rubriques respectives ci-dessus.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2012, le résultat d'exploitation ajusté consolidé a régressé à 1 091 millions de dollars, contre 1 160 millions de dollars pour la période correspondante en 2011. Le résultat d'exploitation consolidé ajusté pour les trimestres clos les 31 mars 2012 et 2011 exclut, respectivement : i) la charge au titre de la rémunération fondée sur des actions de 6 millions de dollars et de 8 millions de dollars et ii) les frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition de 64 millions de dollars et de 11 millions de dollars.

Pour en savoir davantage sur la détermination du résultat d'exploitation ajusté, qui est une mesure non conforme aux PCGR, il y a lieu de se reporter aux rubriques « Rapprochement des mesures financières » et « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR ».

SURVOL DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE, DES SOURCES DE FINANCEMENT ET DES OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL SOCIAL

Liquidités et ressources en capital consolidées

Activités

Pour le trimestre clos le 31 mars 2012, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel et les paiements d'intérêts et d'impôts que l'on calcule en supprimant du bénéfice net l'incidence de tous les éléments hors trésorerie, ont régressé pour s'établir à 1 045 millions de dollars, contre 1 176 millions de dollars pour la période correspondante en 2011.

Compte tenu des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel et des paiements d'impôt et d'intérêts pour le trimestre clos le 31 mars 2012, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ont atteint 528 millions de dollars, contre 718 millions de dollars pour la période correspondante de 2011. La diminution de 190 millions de dollars est principalement attribuable au recul de 69 millions de dollars du résultat d'exploitation ajusté, à la hausse de 69 millions de dollars des impôts sur le résultat payés, à l'augmentation de 23 millions de dollars des intérêts versés et à un accroissement de 53 millions de dollars des frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition, facteurs annulés en partie par une baisse de 33 millions de dollars des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel. D'importantes entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles et aux activités d'investissement et de financement générées ou mobilisées pendant le trimestre clos le 31 mars 2012 ont totalisé environ 768 millions de dollars. Ces entrées comprenaient des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ainsi que des avances nettes de 240 millions de dollars sur la facilité de crédit bancaire au cours du premier trimestre.

D'importantes sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement et de financement au cours du trimestre clos le 31 mars 2012 ont totalisé près de 755 millions de dollars et se détaillent comme suit :

- les entrées d'immobilisations corporelles de 544 millions de dollars, y compris 95 millions de dollars au titre des variations connexes du fonds de roulement hors trésorerie;
- le versement de dividendes trimestriels de 187 millions de dollars sur les actions de catégorie A avec droit de vote et les actions de catégorie B sans droit de vote;
- les paiements au titre des droits de diffusion et les autres placements nets de 24 millions de dollars.

Compte tenu du solde d'ouverture de 57 millions de dollars des avances bancaires au début de la période et des rentrées et sorties de fonds susmentionnées, les avances bancaires se chiffraient à 44 millions de dollars au 31 mars 2012.

Financement

Les instruments d'emprunt à long terme et les instruments dérivés connexes de la Société sont décrits aux notes 17 et 18 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités de 2011.

Au 31 mars 2012, un montant de 490 millions de dollars au titre de la dette avait été emprunté aux termes de la facilité de crédit bancaire de 2,4 milliards de dollars de la Société.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En février 2012, RCI a annoncé que la Bourse de Toronto (la « TSX ») avait approuvé l'avis déposé indiquant son intention de renouveler son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique ») pour une autre période de un an commençant le 24 février 2012 et se terminant le 23 février 2013, afin de pouvoir racheter à la TSX pendant cette période de un an un nombre maximal de 36,8 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote ou le nombre d'actions de catégorie B sans droit de vote pouvant être rachetées aux termes de l'offre publique à un prix total de 1,0 milliard de dollars, selon le moins élevé des deux. RCI a déterminé le nombre réel d'actions de catégorie B sans droit de vote devant être rachetées aux termes de l'offre publique ainsi que le moment de ces rachats en tenant compte de la conjoncture du marché, du cours des actions, de sa situation de trésorerie et d'autres facteurs. Tout achat effectué aux termes de l'offre publique entrera en vigueur par l'intermédiaire de la TSX, de la New York Stock Exchange ou d'un autre système de négociation.

Pendant le trimestre clos le 31 mars 2012, la Société n'a racheté aucune action de catégorie B sans droit de vote aux fins d'annulation aux termes de l'offre publique.

Gestion des taux d'intérêt et des opérations de change

Contrats de change à terme

Au 31 mars 2012, une tranche de 560 millions de dollars américains au titre des contrats de change à terme ayant servi à couvrir le risque de change lié à certaines dépenses prévues (les « dérivés liés aux dépenses ») était en cours. Tous les dérivés liés aux dépenses étaient admissibles et ont été désignés comme des couvertures à des fins comptables. Les dérivés liés aux dépenses fixent le cours de change sur un montant total de 20 millions de dollars américains par mois pour les dépenses prévues de la Société au cours de change moyen de 0,9643 \$ CA pour 1 \$ US jusqu'à juillet 2014. Un montant total de 60 millions de dollars américains au titre des dérivés liés aux dépenses a été réglé au cours du trimestre pour un montant de 58 millions de dollars canadiens.

Analyse de la couverture économique

Aux fins de l'analyse de la tranche couverte de la dette à long terme, la Société utilise des mesures non conformes aux PCGR, à savoir qu'elle inclut la totalité des dérivés liés à la dette couvrant sa dette libellée en dollars américains, qu'ils soient ou non admissibles à titre de couvertures à des fins comptables, puisque ces dérivés liés à la dette sont utilisés uniquement pour la gestion des risques et sont désignés comme des couvertures de titres d'emprunt précis à des fins économiques. Par conséquent, le montant équivalent en dollars canadiens de la dette à long terme libellée en dollars américains de la Société, dans le tableau ci-dessous, reflète le cours de change contractuel de l'ensemble des dérivés liés à la dette, peu importe leur admissibilité à la comptabilité de couverture.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2012, la dette libellée en dollars américains ou les dérivés liés à la dette de la Société n'ont connu aucune variation. Au 31 mars 2012, la dette libellée en dollars américains de la Société était couverte à 100 % à des fins économiques ainsi qu'à 91,7 % à des fins comptables. Les dérivés liés à la dette couvrant les billets de premier rang de 350 millions de dollars américains échéant en 2038 ne sont pas admissibles à titre de couvertures à des fins comptables.

Dette couverte

| (en millions de dollars, sauf les pourcentages) | 31 mars 2012 | 31 mars 2011 |
|--|--------------|--------------|
| Dette à long terme libellée en dollars américains | 4 230 \$ US | 4 230 \$ US |
| Tranche couverte au moyen des dérivés liés à la dette | 4 230 \$ US | 4 230 \$ US |
| Cours de change couvert | 1,1340 | 1,1340 |
| Pourcentage de couverture ¹⁾ | 100,0 % | 100,0 % |
| Tranche de la dette à long terme à taux fixe ²⁾ | | |
| Total de la dette à long terme | 10 837 \$ CA | 10 497 \$ CA |
| Total de la dette à long terme à taux fixe | 10 347 \$ CA | 10 347 \$ CA |
| Pourcentage de la dette à long terme à taux fixe | 95,5 % | 98,6 % |
| Taux d'intérêt moyen pondéré sur la dette à long terme | 6,12 % | 6,26 % |

1) Conformément aux exigences relatives à la comptabilisation de couvertures prescrites par l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, la Société a, aux 31 mars 2012 et 2011 comptabilisé 91,7 % de ses dérivés liés à la dette à titre de couvertures en diminution de la dette libellée en dollars américains désignée. Par conséquent, au 31 mars 2012, 91,7 % de la dette libellée en dollars américains était couverte à des fins comptables contre 100 % sur une base économique.

2) La dette à long terme tient compte de l'incidence des dérivés liés à la dette.

Évaluation des dérivés à la valeur de marché

Selon les IFRS, les dérivés liés à la dette et les dérivés liés aux dépenses de la Société (collectivement, les « dérivés ») sont comptabilisés selon leur évaluation à la valeur de marché estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit, laquelle a été déterminée en majorant les taux d'actualisation liés à la trésorerie, utilisés dans l'évaluation à la valeur de marché estimée selon des taux sans risque, d'un écart estimé des obligations pour la durée et la contrepartie voulues dans le cas de chaque dérivé. Dans le cas des dérivés comptabilisés dans l'actif (soit les dérivés pour lesquels les contreparties doivent un montant à Rogers), l'écart des obligations pour la contrepartie bancaire a été ajouté au taux d'actualisation sans risque en vue de déterminer la valeur estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit. Dans le cas des dérivés comptabilisés dans le passif (soit les dérivés pour lesquels Rogers doit un montant aux contreparties), l'écart des obligations pour Rogers a été ajouté au taux d'actualisation sans risque. La valeur estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit des dérivés, peut changer selon la variation des écarts pour Rogers et ses contreparties.

Les conséquences de l'estimation de la juste valeur ajustée en fonction de la qualité du crédit des dérivés au 31 mars 2012, comparativement à l'évaluation à la valeur de marché selon des taux sans risque et non ajustés des dérivés, sont indiquées dans le tableau qui suit. Au 31 mars 2012, la position nette créditrice estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit du portefeuille de dérivés liés à la dette de la Société, s'établissait à 541 millions de dollars, soit 2 millions de dollars de plus que la position nette créditrice à la valeur de marché selon des taux sans risque et non ajustés. La position débitrice nette estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit, des dérivés liés aux dépenses de la Société s'élevait à 25 millions de dollars, soit la même que la position débitrice nette à la valeur de marché selon des taux sans risque et non ajustés.

| (en millions de dollars) | Position débitrice des dérivés (A) | Position créditrice des dérivés (B) | Position nette débitrice (créditrice) (A+B) |
|--|------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dérivés liés à la dette | | | |
| Évaluation à la valeur de marché – analyse sans risque ¹⁾ | 28 \$ | (567) \$ | (539) \$ |
| Évaluation à la valeur de marché – estimation ajustée en fonction de la qualité du crédit (valeur comptable) | 24 | (565) | (541) |
| Écart, dérivés liés à la dette | (4) | 2 | (2) |
| Dérivés liés aux dépenses | | | |
| Évaluation à la valeur de marché – analyse sans risque ¹⁾ | 25 | - | 25 |
| Évaluation à la valeur de marché – estimation ajustée en fonction de la qualité du crédit (valeur comptable) | 25 | - | 25 |
| Écart, dérivés liés aux dépenses | - | - | - |
| Écart total | (4) \$ | 2 \$ | (2) \$ |

- 1) Correspond à la valeur de marché des dérivés compte non tenu des ajustements liés au risque de crédit. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Dette à long terme et passifs nets au titre des dérivés liés à la dette ».

Au 31 mars 2012, la position nette créditrice des instruments dérivés s'établissait comme suit :

| (en millions de dollars) | Montant notionnel en dollars américains | Taux de change | Montant notionnel en dollars canadiens | Évaluation à la valeur de marché selon des taux sans risque non ajustés ¹⁾ | Juste valeur estimée, soit la valeur comptable ajustée en fonction de la qualité du crédit |
|---|---|----------------|--|---|--|
| Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie | | | | | |
| À l'actif | 1 500 \$ | 1,0252 | 1 538 \$ | 27 \$ | 23 \$ |
| Au passif | 2 380 | 1,2186 | 2 900 | (567) | (565) |
| Dérivés liés à la dette non comptabilisés comme des couvertures | | | | | |
| À l'actif | 350 | 1,0258 | 359 | 1 | 1 |
| Position nette créditrice évaluée à la valeur de marché des dérivés liés à la dette | | | | (539) | (541) |
| Dérivés liés aux dépenses comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie | | | | | |
| À l'actif | 560 | 0,9643 | 540 | 25 | 25 |
| Total | | | | (514) \$ | (516) \$ |
| Moins la partie courante du passif net | | | | | (39) \$ |
| Partie à long terme du passif net | | | | | (477) \$ |

- 1) Correspond à la valeur de marché des dérivés compte non tenu des ajustements liés au risque de crédit. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Dette à long terme et passifs nets au titre des dérivés liés à la dette ».

Dettes à long terme et passifs nets au titre des dérivés liés à la dette

Le total de la dette à long terme et des passifs nets au titre des dérivés liés à la dette de la Société à la valeur de marché sans risque non ajustée est utilisé par la Société et de nombreux analystes pour présenter le plus fidèlement les obligations nettes découlant de la dette de la Société à des fins d'évaluation, tel qu'il est indiqué dans le tableau qui suit :

| (en millions de dollars) | 31 mars 2012 | 31 mars 2011 |
|---|--------------|--------------|
| Dettes à long terme ¹⁾ | 10 259 \$ | 9 801 \$ |
| Passifs nets au titre des instruments dérivés relativement à des dérivés liés à la dette à la valeur de marché sans risque non ajustée ^{2),3)} | 539 | 708 |
| Total | 10 798 \$ | 10 509 \$ |

1) Avant la déduction de la diminution de la juste valeur découlant de la méthode de l'acquisition et des coûts de transaction différés.

2) Tient compte de la partie courante et de la partie à long terme.

3) Correspond à la valeur de marché des dérivés compte non tenu des ajustements liés au risque de crédit.

La Société est d'avis que la mesure financière non conforme aux PCGR du total de la dette à long terme et des passifs nets au titre des dérivés liés à la dette, selon la valeur analytique sans risque, est la mesure la plus pertinente et pratique de l'encours de sa dette nette. Cette mesure non conforme aux PCGR est utilisée à l'interne pour faire des analyses axées sur la valeur et prendre des décisions relatives à la structure du capital et elle est révisée régulièrement par la direction. Elle est également utile aux investisseurs ainsi qu'aux analystes pour analyser la valeur globale et la valeur nette réelle de la Société et pour évaluer divers ratios d'endettement en tant que mesures de la performance. Cette mesure non conforme aux PCGR n'a pas de sens normalisé et doit être considérée comme un complément, et non un substitut, aux résultats des activités et à la situation financière de la Société présentés conformément aux IFRS.

Données sur les actions ordinaires en circulation

Le tableau qui suit présente des données sur les actions ordinaires en circulation de RCI aux 31 mars 2012 et 2011.

| | 31 mars 2012 | 31 mars 2011 |
|--|--------------|--------------|
| Actions ordinaires¹⁾ | | |
| De catégorie A avec droit de vote | 112 462 014 | 112 462 014 |
| De catégorie B sans droit de vote | 412 413 138 | 434 090 594 |
| Total des actions ordinaires | 524 875 152 | 546 552 608 |
| Options d'achat d'actions de catégorie B sans droit de vote | | |
| Options en circulation | 10 257 906 | 12 621 972 |
| Options en circulation exerçables | 5 211 064 | 7 257 008 |

1) Les porteurs des actions de catégorie B sans droit de vote de RCI ont le droit d'être convoqués à toute assemblée des actionnaires et d'y assister, mais, sauf dans la mesure prévue par la législation ou les règlements de marchés boursiers, ils n'ont pas de droit de vote lors d'une telle assemblée. Si une offre est déposée en vue d'acheter les actions de catégorie A avec droit de vote en circulation, aucune exigence en vertu de la législation applicable ou des actes constitutifs de RCI ne stipule qu'une offre doit être faite à l'égard des actions de catégorie B sans droit de vote en circulation et il n'y a aucune clause de protection à l'intention des actionnaires aux termes des actes constitutifs de RCI. Si une offre est déposée en vue d'acheter des actions de catégorie A avec droit de vote et des actions de catégorie B sans droit de vote, les modalités de l'offre peuvent être différentes pour les actions de catégorie A avec droit de vote et pour celles des actions de catégorie B sans droit de vote.

Dividendes et autres paiements sur les titres de participation

La Société a déclaré et versé des dividendes sur ses actions de catégorie A avec droit de vote et ses actions de catégorie B sans droit de vote en circulation comme suit :

| Date de déclaration | Date de clôture des registres | Date de versement | Dividende par action | Dividendes payés (en millions) |
|---------------------|-------------------------------|----------------------------|----------------------|--------------------------------|
| 15 février 2011 | 18 mars 2011 | 1 ^{er} avril 2011 | 0,355 \$ | 195 \$ |
| 27 avril 2011 | 15 juin 2011 | 4 juillet 2011 | 0,355 \$ | 194 \$ |
| 17 août 2011 | 15 septembre 2011 | 3 octobre 2011 | 0,355 \$ | 190 \$ |
| 26 octobre 2011 | 15 décembre 2011 | 4 janvier 2012 | 0,355 \$ | 187 \$ |
| 21 février 2012 | 19 mars 2012 | 2 avril 2012 | 0,395 \$ | 207 \$ |

En février 2012, le conseil d'administration a approuvé l'augmentation du dividende annualisé qui est passé de 1,42 \$ à 1,58 \$ par action de catégorie A avec droit de vote et action de catégorie B sans droit de vote, augmentation qui est entrée en vigueur immédiatement. Le dividende sera payé sous forme de versements trimestriels de 0,395 \$ par action. Ce dividende trimestriel n'est payable qu'après avoir été déclaré par le conseil d'administration et au moment choisi par lui et rien ne donnait droit à un dividende avant qu'il ne soit déclaré.

De plus, en février 2012, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel total de 0,395 \$ par action sur chacune de ses actions de catégorie A avec droit de vote et de catégorie B sans droit de vote en circulation, le dividende étant payable le 2 avril 2012 aux actionnaires inscrits le 19 mars 2012; il s'agira du premier dividende trimestriel conforme à l'augmentation récente ayant fait passer le taux de dividende annualisé à 1,58 \$ par action.

ENGAGEMENTS ET AUTRES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les principales obligations aux termes d'accords contractuels fermes de la Société, notamment les engagements de paiements futurs découlant d'emprunts à long terme et de contrats de location simple, sont résumées dans le rapport de gestion annuel pour 2011 et analysées dans les notes 17, 18 et 25 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour 2011. Il n'y a pas eu de modification importante de ces principales obligations contractuelles depuis le 31 décembre 2011.

RÉGLEMENTATION GOUVERNEMENTALE ET ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION

La réglementation gouvernementale d'importance qui influe sur les activités de la Société est résumée dans le rapport de gestion annuel pour 2011. Les principales modifications concernant la réglementation qui sont survenues depuis la publication du rapport de gestion annuel de 2011 de la Société daté du 21 février 2012 sont présentées ci-dessous.

Consultation sur le Cadre politique et technique pour la bande de 700 MHz et utilisation commerciale du spectre mobile

En mars 2012, le ministère fédéral canadien de l'Industrie, au nom du ministère de l'Industrie (Canada) (collectivement « Industrie Canada ») a publié son Cadre politique et technique relativement aux enchères du spectre pour les bandes de 700 MHz et de 2500-2690 MHz. Les principaux éléments du Cadre politique portant sur le spectre de 700 MHz sont les suivants :

- Industrie Canada n'a prévu aucune fréquence réservée comme c'était le cas pour les enchères du spectre de 2008, en revanche, le ministère a opté pour un plafond d'enchères. Quatre blocs de fréquences sont considérés comme spectre « de premier ordre ». Les fournisseurs principaux sont limités à un seul bloc de spectre « de premier ordre » tandis que tous les autres fournisseurs ont droit à deux de ces blocs. Rogers, Bell et Telus seront considérés comme des fournisseurs principaux à l'échelle nationale, alors que Sasktel et MTS le seront dans leur province respective de la Saskatchewan et du Manitoba.

- Les soumissionnaires désignés en tant qu'entités associées ne sont pas autorisés à soumissionner séparément pendant l'enchère. La définition d'une entité associée sera précisée lors d'une consultation ultérieure.
- Afin de promouvoir les déploiements dans les régions rurales, les fournisseurs qui remportent deux blocs appariés, ou deux fournisseurs qui partagent leurs deux blocs appariés, sont tenus d'utiliser leur spectre de 700 MHz pour fournir une couverture à 90 % de leur territoire couvert par le réseau HSPA dans une période de cinq ans, et à 97 % dans une période de 7 ans. Industrie Canada établira également les grandes lignes des exigences régissant la mise en œuvre au cours de sa prochaine consultation.
- En outre, Industrie Canada utilisera des zones de service de niveau 2 régies par des licences, lesquelles sont composées de 14 grandes zones de services couvrant la totalité du Canada et qui sont, en règle générale, de la même taille que les provinces.
- Les enchères devraient avoir lieu pendant le premier semestre de 2013.

Les principaux éléments du Cadre politique sur le spectre de 2500-2690 MHz sont les suivants :

- Industrie Canada a adopté un plafond des enchères, lequel diffère du plafond adopté pour les enchères du spectre de 700 MHz, aux termes duquel aucun fournisseur participant aux enchères ne peut détenir plus de 40 MHz du spectre de 2500-2690 MHz. La Société est bénéficiaire d'une clause de droits acquis eu égard à ses avoirs dans les situations où elle détient déjà plus de 40 MHz de ce spectre. La Société ne sera pas contrainte de se départir du spectre.
- Le statut des entités associées sera précisé lors d'une consultation ultérieure.
- Il n'existe aucune exigence régissant la mise en œuvre pour le spectre de 2500 MHz. Une règle de mise en œuvre générale sera déterminée au cours de la prochaine consultation.
- Les enchères devraient avoir lieu au début de 2014.

Par ailleurs, Industrie Canada tient une consultation sur l'itinérance obligatoire et le partage obligatoire des pylônes d'antenne dans le cadre de laquelle elle a soumis les propositions suivantes :

- Industrie Canada propose l'élargissement de la zone d'itinérance obligatoire. Tout titulaire de licence peut demander à un autre titulaire de pratiquer l'itinérance sur son réseau, sans égard au fait que celui-ci détienne ou non un spectre dans le territoire. La durée est indéterminée.
- Industrie Canada propose de maintenir les règles sur le transfert ininterrompu actuelles et de ne pas rendre obligatoire ce transfert ininterrompu.
- Les taux seraient établis au moyen de négociations commerciales.
- Les parties auraient droit de recourir à l'arbitrage en cas d'échec de négociations après un délai de 60 jours, plutôt que de 90.

Restrictions relatives à la propriété et au contrôle par des non-Canadiens

En mars 2012, Industrie Canada a fait connaître son intention de modifier la *Loi sur les télécommunications* (Canada) (la « Loi sur les télécommunications ») afin d'exempter les entreprises de télécommunications qui génèrent moins de 10 % du total des produits sur le marché des télécommunications canadien des restrictions relatives à la propriété étrangère. Les entreprises qui réussiront à gonfler leur part de marché au-delà de 10 % du total des produits générés sur le marché des télécommunications canadien, autrement que par voie de fusions ou d'acquisitions, continueront d'être exemptées des restrictions. En vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* (Canada), les restrictions relatives à la propriété étrangère resteront en vigueur pour toutes les entreprises qui exercent des activités de distribution de radiodiffusion.

Proposition de législation touchant la facturation et les contrats liés aux services sans fil en Ontario

En avril 2012, le gouvernement de l'Ontario a annoncé la mise en place de lois visant la facturation et les contrats de service sans fil. La législation proposée, laquelle toucherait les nouveaux contrats, entrerait en vigueur six mois après son adoption et couvrirait les ententes qui seraient modifiées, renouvelées ou prolongées après cette date. En outre, la législation vise à ce que les contrats soient désormais écrits dans un langage clair et détaillent les services couverts par les frais de base et ceux qui sont susceptibles de gonfler la facture. Selon la législation, les fournisseurs de services seraient tenus d'obtenir un consentement écrit avant le renouvellement ou la modification d'un contrat. De plus, elle fixerait un coût maximal d'annulation d'un contrat à terme fixe qui varierait selon les conditions du contrat.

MISE À JOUR SUR LES RISQUES ET LES INCERTITUDES

Les risques et les incertitudes d'importance qui influent sur la Société sont présentés dans le rapport de gestion annuel pour 2011, daté du 21 février 2012, et ils doivent être lus à la lumière du présent rapport de gestion trimestriel. Les nouveautés importantes depuis cette date se détaillent comme suit :

Consultation sur le Cadre politique et technique pour les enchères du spectre pour la bande de 700 MHz et utilisation commerciale du spectre mobile

Industrie Canada a récemment publié un Cadre politique et technique relativement aux enchères du spectre pour les bandes de 700 MHz et 2500-2690 MHz, décrites plus haut, qui pourraient empêcher Rogers d'acheter le spectre qui lui est nécessaire pour se positionner en tant que joueur concurrentiel sur le marché du sans fil à large bande contre Bell et TELUS qui ont un réseau partagé.

Examen des restrictions relatives à la propriété étrangère des sociétés de télécommunications

Industrie Canada a proposé une modification de la Loi sur les télécommunications visant à exempter les entreprises de télécommunications générant moins de 10 % du total des produits sur le marché des télécommunications canadien, des restrictions relatives à la propriété étrangère, ce qui permettra aux entreprises étrangères d'acquérir et d'investir de façon importante dans de nouveaux venus sur le marché des services sans fil. L'adoption de cette modification pourrait entraîner une intensification de la concurrence pour Sans-fil.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE ET MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

La Société mesure le succès de ses stratégies à l'aide d'un certain nombre d'indicateurs clés de performance, qui sont définis et analysés dans son rapport de gestion annuel pour 2011 et dans le présent rapport de gestion trimestriel. La Société estime que ces indicateurs clés de performance lui permettent de mesurer adéquatement sa performance par rapport à sa stratégie opérationnelle, de même que par rapport aux résultats de ses pairs et de ses concurrents. Ces indicateurs comprennent les suivants :

- les produits tirés des réseaux et les PMPA;
- les nombres et les taux d'attrition des abonnés;
- les charges opérationnelles;
- le coût des ventes de matériel;
- la charge (le recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions;
- les frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition;
- le résultat opérationnel;
- le résultat d'exploitation ajusté;
- le résultat net ajusté;
- la marge bénéficiaire (déficitaire) opérationnelle ajustée;
- les flux de trésorerie disponibles;
- les entrées d'immobilisations corporelles;
- la dette à long terme et passifs (actifs) nets au titre des dérivés liés à la dette.

Certains indicateurs clés de performance mentionnés ci-dessus sont des mesures non conformes aux PCGR et sont présentés dans la rubrique « Rapprochement des mesures financières » du présent rapport de gestion.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Rogers a conclu certaines transactions avec des sociétés dont les associés ou les hauts dirigeants siègent à son conseil d'administration. Pendant les trimestres clos les 31 mars 2012 et 2011, les montants payés par la Société à ces parties liées, directement ou indirectement, ont totalisé, respectivement, 10 millions de dollars et 8 millions de dollars. Ces versements étaient destinés aux services juridiques, aux services d'impression et aux commissions versées sur les primes d'assurance. La Société a conclu certaines transactions avec son actionnaire détenant le contrôle et avec des sociétés contrôlées par celui-ci. Ces transactions sont assujetties à des ententes officielles approuvées par le comité d'audit. Les montants totaux reçus de ces parties liées ou versés à celles-ci pendant les trimestres clos les 31 mars 2012 et 2011 ont été respectivement inférieurs à 1 million de dollars.

Ces transactions sont inscrites au montant convenu par les parties liées et font l'objet d'un examen par le comité d'audit.

ESTIMATIONS ET MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES

Dans ses états financiers consolidés annuels audité et les notes y afférentes de même que dans son rapport de gestion annuel pour 2011, la Société a présenté les estimations et méthodes comptables qui sont critiques pour l'appréciation de ses activités commerciales et des résultats de ses activités. Pour le trimestre clos le 31 mars 2012, les principales méthodes et estimations comptables de Sans-fil, Cable et Media ne comportaient aucune différence par rapport à celles présentées dans le rapport de gestion annuel de la Société pour 2011.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES

IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir

En octobre 2010, l'IASB a modifié l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (l'« IFRS 7 »). Cette modification accroît la quantité d'informations à fournir afin d'aider les utilisateurs des états financiers à évaluer la nature du lien conservé par l'entité avec des actifs financiers décomptabilisés ainsi que les risques qui y sont associés. Cette modification s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels de la Société depuis le 1^{er} janvier 2012. La Société a évalué l'incidence de cette modification et a déterminé qu'elle n'avait aucune répercussion sur ses états financiers consolidés.

Récents prises de position en comptabilité

À l'heure actuelle, la Société n'a pas adopté toutes les normes, interprétations et modifications qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur. Sauf indication contraire, l'application des prises de position en comptabilité suivantes sera obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013. Il y a lieu de se reporter au Rapport annuel de 2011 pour une courte description de chaque prise de position en comptabilité. La Société a entrepris d'évaluer l'incidence des prises de position en comptabilité suivantes sur ses états financiers consolidés.

- *IFRS 10, États financiers consolidés*
- *IFRS 11, Partenariats*
- *IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*
- *IFRS 13, Évaluation de la juste valeur*
- *IAS 1, Présentation des états financiers (version modifiée 2011)*
- *IAS 19, Avantages du personnel (version modifiée 2011)*
- *IAS 27, États financiers individuels (version modifiée 2011)*

- *IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises (version modifiée 2011)*
- *IAS 32, Instruments financiers : Présentation (version modifiée 2011)*, en vigueur le 1^{er} janvier 2014
- *IFRS 9, Instruments financiers*, en vigueur le 1^{er} janvier 2015

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Aucune modification n'a été apportée aux contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière au cours du premier trimestre de 2012 qui ait eu une incidence importante ou soit vraisemblablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

FLUCTUATIONS SAISONNIÈRES

Les résultats opérationnels de la Société sont assujettis à des fluctuations saisonnières qui ont une incidence importante sur les résultats d'exploitation d'un trimestre à l'autre. Par conséquent, les résultats opérationnels d'un trimestre ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'un trimestre ultérieur.

Les activités de Sans-fil, de Cable et de Media comportent des aspects saisonniers particuliers à chacun de ces secteurs. Pour en savoir davantage sur les tendances saisonnières influant sur Sans-fil, Cable et Media, il y a lieu de se reporter au rapport de gestion annuel de la Société pour 2011.

OBJECTIFS FINANCIERS ET OPÉRATIONNELS POUR 2012

La Société n'a aucune modification particulière à faire concernant ses objectifs financiers et opérationnels pour 2012 par rapport à ce qu'elle a présenté le 22 février 2012. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs, les risques et les hypothèses » paraissant plus loin.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES

Calcul du résultat d'exploitation ajusté, du résultat net ajusté, du résultat par action ajusté et des flux de trésorerie disponibles

Les montants « après ajustement » présentés ci-dessous sont revus périodiquement par la direction et le conseil d'administration pour évaluer la performance de la Société et prendre des décisions au sujet des activités courantes de la Société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie. Les montants « après ajustement » sont également utilisés par les investisseurs et les institutions prêteuses à titre d'indicateur de la performance opérationnelle de la Société, de sa capacité à contracter ou à rembourser des emprunts et à titre de mesure d'évaluation. Les montants « après ajustement » ne tiennent pas compte i) de la charge (du recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions, ii) des frais d'intégration et de restructuration et des coûts d'acquisition, iii) des autres éléments (montant net) et iv) de la perte sur le remboursement de la dette à long terme relativement au bénéfice net et au bénéfice par action, ainsi que de l'incidence fiscale des montants susmentionnés.

| (en millions de dollars, sauf les montants par action; en millions pour les nombres d'actions en circulation) | Trimestres clos les 31 mars | |
|--|-----------------------------|----------|
| | 2012 | 2011 |
| Bénéfice opérationnel | 558 \$ | 723 \$ |
| Ajouter | | |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 463 | 418 |
| Résultat d'exploitation | 1 021 \$ | 1 141 \$ |
| Ajouter (déduire) | | |
| Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions | 6 | 8 |
| Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition | 64 | 11 |
| Résultat d'exploitation ajusté | 1 091 \$ | 1 160 \$ |
| Bénéfice net | 305 \$ | 335 \$ |
| Ajouter (déduire) | | |
| Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions | 6 | 8 |
| Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition | 64 | 11 |
| Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme | - | 99 |
| Incidence fiscale des éléments susmentionnés | (19) | (30) |
| Résultat net ajusté | 356 \$ | 423 \$ |
| Résultat par action ajusté de base | | |
| Résultat net ajusté | 356 \$ | 423 \$ |
| Diviser par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation | 525 | 554 |
| Résultat par action ajusté de base | 0,68 \$ | 0,76 \$ |
| Résultat par action ajusté dilué | | |
| Résultat net ajusté | 356 \$ | 423 \$ |
| Diviser par le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation | 528 | 557 |
| Résultat par action ajusté dilué | 0,67 \$ | 0,76 \$ |
| Bénéfice par action de base | | |
| Bénéfice net | 305 \$ | 335 \$ |
| Diviser par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation | 525 | 554 |
| Bénéfice par action de base | 0,58 \$ | 0,60 \$ |
| Bénéfice par action dilué | | |
| Bénéfice net | 305 \$ | 335 \$ |
| Incidence des titres dilutifs sur le bénéfice net | (2) | - |
| Bénéfice net dilué | 303 \$ | 335 \$ |
| Diviser par le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation | 528 | 557 |
| Bénéfice par action dilué | 0,57 \$ | 0,60 \$ |
| Calcul des flux de trésorerie disponibles | | |
| Résultat d'exploitation ajusté | 1 091 \$ | 1 160 \$ |
| Ajouter (déduire) | | |
| Dépenses en immobilisations corporelles | (449) | (395) |
| Intérêts sur la dette à long terme, après l'inscription à l'actif | (157) | (162) |
| Flux de trésorerie disponibles avant impôt | 485 | 603 |
| Impôt sur le résultat en trésorerie | (72) | (3) |
| Flux de trésorerie disponibles après impôt | 413 \$ | 600 \$ |

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS

| (en millions de dollars, sauf les montants par action) | IFRS | | | | | | | |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | 2012 | 2011 | | | | 2010 | | |
| | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 | T4 | T3 | T2 |
| Produits opérationnels | | | | | | | | |
| Sans-fil | 1 706 \$ | 1 826 \$ | 1 832 \$ | 1 759 \$ | 1 721 \$ | 1 788 \$ | 1 816 \$ | 1 707 \$ |
| Cable | 923 | 953 | 940 | 950 | 953 | 954 | 946 | 943 |
| Media | 354 | 428 | 407 | 437 | 339 | 416 | 369 | 386 |
| Éléments relevant du siège social et éliminations | (29) | (30) | (30) | (31) | (26) | (20) | (20) | (19) |
| Total des produits opérationnels | 2 954 | 3 177 | 3 149 | 3 115 | 2 987 | 3 138 | 3 111 | 3 017 |
| Résultat d'exploitation ajusté ¹⁾ | | | | | | | | |
| Sans-fil | 737 | 670 | 815 | 761 | 790 | 704 | 821 | 819 |
| Cable | 393 | 416 | 379 | 416 | 401 | 364 | 373 | 343 |
| Media | (14) | 44 | 55 | 91 | (10) | 24 | 40 | 62 |
| Éléments relevant du siège social et éliminations | (25) | (36) | (29) | (26) | (21) | (28) | (16) | (30) |
| Résultat d'exploitation ajusté¹⁾ | 1 091 | 1 094 | 1 220 | 1 242 | 1 160 | 1 064 | 1 218 | 1 194 |
| Recouvrement (charge) au titre de la rémunération fondée sur des actions | (6) | (34) | 19 | (41) | (8) | 26 | (41) | (9) |
| Règlement des obligations au titre des régimes de retraite | - | - | - | (11) | - | - | - | - |
| Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition | (64) | (23) | (17) | (19) | (11) | (22) | (8) | (8) |
| Autres éléments, montant net | - | - | - | - | - | 5 | (4) | - |
| Résultat d'exploitation¹⁾ | 1 021 | 1 037 | 1 222 | 1 171 | 1 141 | 1 073 | 1 165 | 1 177 |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | (463) | (454) | (427) | (444) | (418) | (429) | (399) | (405) |
| Dépréciation d'actifs | - | - | - | - | - | (11) | - | - |
| Bénéfice opérationnel | 558 | 583 | 795 | 727 | 723 | 633 | 766 | 772 |
| Intérêts sur la dette à long terme | (167) | (169) | (167) | (167) | (165) | (164) | (167) | (170) |
| Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme | - | - | - | - | (99) | - | (87) | - |
| Autres produits (charges), montant net | 15 | 8 | 22 | 6 | 1 | (24) | 3 | 23 |
| Charge d'impôt sur le résultat | (101) | (95) | (159) | (156) | (125) | (143) | (135) | (173) |
| Bénéfice net | 305 \$ | 327 \$ | 491 \$ | 410 \$ | 335 \$ | 302 \$ | 380 \$ | 452 \$ |
| Ajouter (déduire) | | | | | | | | |
| Recouvrement (charge) au titre de la rémunération fondée sur des actions | 6 | 34 | (19) | 41 | 8 | (26) | 41 | 9 |
| Règlement des obligations au titre des régimes de retraite | - | - | - | 11 | - | - | - | - |
| Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition | 64 | 23 | 17 | 19 | 11 | 22 | 8 | 8 |
| Autres éléments, montant net | - | - | - | - | - | (5) | 4 | - |
| Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme | - | - | - | - | 99 | - | 87 | - |
| Dépréciation d'actifs | - | - | - | - | - | 11 | - | - |
| Incidences fiscales des éléments susmentionnés | (19) | (12) | (4) | (14) | (30) | (6) | (41) | (5) |
| Charge d'impôt sur le résultat, options sur actions réglées en trésorerie | - | - | - | - | - | 40 | - | - |
| Résultat net ajusté¹⁾ | 356 \$ | 372 \$ | 485 \$ | 467 \$ | 423 \$ | 338 \$ | 479 \$ | 464 \$ |
| Bénéfice par action | | | | | | | | |
| De base | 0,58 \$ | 0,62 \$ | 0,91 \$ | 0,75 \$ | 0,60 \$ | 0,54 \$ | 0,66 \$ | 0,78 \$ |
| Dilué | 0,57 \$ | 0,61 \$ | 0,87 \$ | 0,75 \$ | 0,60 \$ | 0,50 \$ | 0,66 \$ | 0,77 \$ |
| Après ajustement ¹⁾ | | | | | | | | |
| Résultat par action | | | | | | | | |
| De base | 0,68 \$ | 0,70 \$ | 0,89 \$ | 0,85 \$ | 0,76 \$ | 0,60 \$ | 0,83 \$ | 0,80 \$ |
| Dilué | 0,67 \$ | 0,70 \$ | 0,89 \$ | 0,85 \$ | 0,76 \$ | 0,60 \$ | 0,83 \$ | 0,79 \$ |
| Entrées d'immobilisations corporelles | 449 \$ | 653 \$ | 559 \$ | 520 \$ | 395 \$ | 591 \$ | 439 \$ | 439 \$ |

1) Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR » et « Rapprochement des mesures financières ».

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS DES GARANTS DE LA DETTE À LONG TERME

Les titres d'emprunt publics en circulation, la facilité de crédit bancaire de 2,4 milliards de dollars et les dérivés de la Société sont des obligations non garanties de RCI, en qualité de débiteur, et de RCP, en qualité de codébiteur ou de garant, selon le cas.

Le tableau qui suit fournit une sélection de données financières consolidées non auditées résumées de RCI pour les périodes indiquées et inclut des colonnes distinctes pour : i) RCI, ii) RCP, iii) les filiales non garanties (les « autres filiales »), sur une base combinée, iv) les ajustements de consolidation et v) les totaux consolidés.

| Trimestres clos les 31 mars (non audité) | | | | | | | | | | |
|--|-----------------------|--------------|-----------------------|--------------|-------------------------------|--------------|--|--------------|-------------------|--------------|
| (en millions de dollars) | RCI ^{1), 2)} | | RCP ^{1), 2)} | | Autres filiales ²⁾ | | Ajustements de consolidation ²⁾ | | Totaux consolidés | |
| | 31 mars 2012 | 31 mars 2011 | 31 mars 2012 | 31 mars 2011 | 31 mars 2012 | 31 mars 2011 | 31 mars 2012 | 31 mars 2011 | 31 mars 2012 | 31 mars 2011 |
| Données tirées des comptes de résultat | | | | | | | | | | |
| Produits | - \$ | 27 \$ | 2 624 \$ | 2 668 \$ | 366 \$ | 360 \$ | (36) \$ | (68) \$ | 2 954 \$ | 2 987 \$ |
| Bénéfice opérationnel (perte opérationnelle) | (31) | (33) | 640 | 803 | (33) | (31) | (18) | (16) | 558 | 723 |
| Bénéfice net (perte) | 305 | 335 | 645 | 781 | 169 | 197 | (814) | (978) | 305 | 335 |
| À la clôture des périodes (non audité) | | | | | | | | | | |
| (en millions de dollars) | RCI ^{1), 2)} | | RCP ^{1), 2)} | | Autres filiales ²⁾ | | Ajustements de consolidation ²⁾ | | Totaux consolidés | |
| | 31 mars 2012 | 31 déc. 2011 | 31 mars 2012 | 31 déc. 2011 | 31 mars 2012 | 31 déc. 2011 | 31 mars 2012 | 31 déc. 2011 | 31 mars 2012 | 31 déc. 2011 |
| Données tirées des bilans à la clôture de la période | | | | | | | | | | |
| Actifs courants | 670 \$ | 710 \$ | 5 704 \$ | 5 288 \$ | 1 837 \$ | 1 608 \$ | (6 379) \$ | (5 694) \$ | 1 832 \$ | 1 912 \$ |
| Actifs non courants | 24 232 | 23 383 | 11 300 | 11 350 | 5 824 | 5 681 | (24 888) | (23 964) | 16 468 | 16 450 |
| Passifs courants | 5 970 | 5 538 | 1 573 | 1 834 | 1 005 | 868 | (6 405) | (5 691) | 2 143 | 2 549 |
| Passifs non courants | 11 851 | 11 640 | 241 | 259 | 175 | 188 | 151 | 154 | 12 418 | 12 241 |

1) Aux fins du tableau ci-dessus, les placements dans des filiales sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

2) Les montants présentés au titre des passifs courants et des passifs non courants des garants n'incluent pas les obligations découlant du fait d'agir en qualité de codébiteur ou de garant, selon le cas, de la dette à long terme de RCI.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs, les risques et les hypothèses

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs, au sens de la législation applicable aux valeurs mobilières, et des hypothèses concernant, notamment, les activités, les activités opérationnelles ainsi que la performance et la situation financières de la Société, qui ont été approuvés par la direction à la date du présent rapport de gestion. Ces énoncés prospectifs et hypothèses comprennent, notamment, des énoncés sur les objectifs de la Société et ses stratégies pour les atteindre ainsi que des énoncés sur ses opinions, plans, attentes, prévisions, estimations ou intentions. De plus, ces énoncés prospectifs incluent, notamment, des indications et des prévisions relatives aux produits, au résultat d'exploitation ajusté, aux dépenses en immobilisations corporelles, aux paiements d'impôt en trésorerie, aux flux de trésorerie disponibles, aux paiements de dividendes, à la croissance prévue des nombres d'abonnés et des services auxquels ils s'abonnent, aux coûts d'acquisition de nouveaux abonnés et au lancement de nouveaux services ainsi que tous les autres énoncés qui ne sont pas fondés sur des événements historiques. On reconnaît les énoncés prospectifs à l'emploi de termes et d'expressions comme « prévoir », « supposer », « croire », « avoir l'intention », « estimer », « planifier », « projeter », « indications » et d'autres expressions semblables et à l'utilisation du futur et du conditionnel, mais les énoncés prospectifs ne contiennent pas tous ces termes et expressions. Les conclusions, prévisions et projections découlant de ces énoncés prospectifs sont fondées sur les objectifs et stratégies actuels de la Société ainsi que sur des estimations, attentes et hypothèses, dont la plupart sont de nature confidentielle et exclusive, que la Société juge raisonnables à l'heure actuelle, mais qui peuvent s'avérer erronées et concernent, notamment, les taux de croissance du secteur et de l'économie en général, les cours de change, les niveaux de prix des produits et l'intensité de la concurrence, la croissance des nombres d'abonnés, les taux d'utilisation et d'attrition, la modification de la réglementation gouvernementale, le déploiement de la technologie, la disponibilité des appareils, le moment du lancement de nouveaux produits, les coûts de contenu et de matériel, l'intégration des entreprises acquises de même que la structure et la stabilité de l'industrie.

À moins d'indication contraire, le présent rapport de gestion et les énoncés prospectifs de la Société ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle d'éléments non récurrents ou exceptionnels ni des cessions, monétisations, fusions, acquisitions, regroupements d'entreprises ou autres transactions qui pourraient être envisagés ou annoncés ou qui pourraient survenir après la date des énoncés prospectifs figurant aux présentes.

La Société met en garde le lecteur du fait que, de par leur nature même, les énoncés prospectifs, notamment en ce qui a trait aux objectifs, stratégies et intentions actuels de la Société, et les facteurs, hypothèses, estimations ou attentes qui sous-tendent ces énoncés prospectifs peuvent changer et sont incertains de même que les résultats réels peuvent différer considérablement de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans les énoncés prospectifs. Un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats et événements réels diffèrent considérablement de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans les énoncés prospectifs ou entraîner des changements des objectifs, stratégies et intentions actuels de la Société, notamment les nouvelles normes comptables et les nouvelles interprétations des organismes de normalisation comptable, la conjoncture économique, l'évolution technologique, l'intégration des entreprises acquises, les variations imprévues des coûts de matériel ou de contenu, l'évolution de la conjoncture dans les secteurs du divertissement, de l'information et des communications, la modification de la réglementation, les litiges, les questions fiscales, l'intensité de la concurrence ainsi que l'émergence de nouvelles occasions d'affaires.

Un grand nombre de ces facteurs est indépendant du contrôle et des attentes ou connaissances actuelles de la Société. Par conséquent, si ces risques, incertitudes ou autres facteurs se concrétisaient, si les objectifs, stratégies ou intentions actuels de la Société changeaient ou si les autres facteurs ou hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs se révélaient incorrects, les résultats réels et nos plans pourraient différer considérablement des prévisions courantes. Par conséquent, les investisseurs doivent faire preuve de prudence à l'égard des énoncés prospectifs et il serait déraisonnable de leur part de se fier indûment à ces énoncés en croyant qu'ils leur confèrent quelque droit juridique que ce soit en ce qui concerne nos résultats ou plans futurs. La Société n'est nullement tenue (et rejette expressément une telle obligation) de mettre à jour ou de modifier les énoncés prospectifs et les hypothèses, que ce soit en raison de renseignements

nouveaux, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige. Tous les énoncés prospectifs paraissant dans le présent rapport de gestion sont assujettis à cette mise en garde.

Avant de prendre toute décision d'investissement et pour en savoir davantage sur les risques, les incertitudes et le contexte lié aux activités de la Société, il y a lieu de se reporter à la section « Contexte opérationnel » du rapport de gestion annuel de 2011 qui comprend la rubrique « Risques et incertitudes influant sur les secteurs d'activité de la Société ». Les rapports annuels et trimestriels de la Société sont disponibles en ligne sur rogers.com/investors, sedar.com et sec.gov ou directement auprès de Rogers.

À propos de Rogers Communications Inc.

Rogers Communications est une société canadienne diversifiée dans les communications et les médias. Elle est le principal fournisseur de services sans fil de transmission de la voix et des données et l'un des plus importants fournisseurs de services de télévision par câble, d'accès Internet à haute vitesse et de téléphonie par câble au Canada. Par l'intermédiaire de Rogers Media, la Société exerce des activités de radiodiffusion, de télédiffusion et de téléachat, elle publie des magazines et des revues spécialisées et elle est présente dans le secteur du divertissement sportif et des médias numériques. La Société est inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : RCI.A et RCI.B) et de la New York Stock Exchange (« NYSE » : RCI). Pour en savoir davantage sur le groupe de sociétés Rogers, il y a lieu de consulter le site Web de la Société, à www.rogers.com.

Relations avec les investisseurs – Personnes-ressources

Bruce M. Mann, 416-935-3532, bruce.mann@rci.rogers.com
Dan Coombes, 416-935-3550, dan.coombes@rci.rogers.com

Relations avec les médias – Personne-ressource

Terrie Tweddle, 416-935-4727, terrie.tweddle@rci.rogers.com

Conférence téléphonique trimestrielle à l'intention de la communauté financière

Selon l'annonce faite précédemment par voie de communiqué, la conférence téléphonique sur les résultats trimestriels de la Société avec la communauté financière sera diffusée en direct sur le Web, à www.rogers.com/webcast, à compter de 17 h HE aujourd'hui, le 24 avril 2012. Il sera possible de réécouter la conférence (en anglais seulement) à partir de la page « Relations avec les investisseurs – Événements et présentations » sur le site Web de Rogers, à www.rogers.com, pendant une période d'au moins deux semaines suivant la conférence téléphonique.

###